

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL IV.—No. 48.

MONTREAL, JEUDI. 27 NOVEMBRE. 1873.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

L'HON. EDWARD BLAKE, MINISTRE SANS PORTE-FEUILLE.

Saluons avec respect cet homme vraiment supérieur. M. Blake dépasse d'une coudée les plus fortes réputations du parti libéral; c'est une intelligence comme Sir John A. Macdonald, comme Sir George E. Cartier. Il a tout juste quarante ans, mais, déjà il a été premier ministre dans la province d'Ontario, et s'il n'est pas en ce moment le chef du cabinet fédéral, c'est qu'il ne l'a pas voulu.

Fils de l'hon. W. H. Blake qui a été solliciteur-général sous l'Union et ensuite chancelier du Haut-Canada, il est né en 1833, et reçut son éducation à l'Université de Toronto, où il se fit remarquer par son amour de l'étude et par son talent à la fois solide et brillant. Il conquit ses grades universitaires comme en se jouant. Admis au barreau en 1856, il fut nommé Conseil de la Reine en 1863.

Aujourd'hui M. Blake a une immense clientèle. Il monopolise presque la Cour de Chancellerie. Il a quatre associés pour préparer ses pièces de procédures, se réservant la tâche de plaider les causes montées suivant ses conseils. Il fait ainsi la vraie besogne d'un avocat sans y joindre celle d'avoué, comme la plupart des membres du barreau en ce pays. Son autorité est admise de tous ses confrères; les vieux l'écoutent avec respect, les jeunes comme un oracle.

M. Blake a eu le bon esprit d'apprendre autre chose que la loi, d'orner son intelligence par une culture littéraire très-soignée, par l'étude suivie des auteurs anciens et modernes, des écrivains anglais et français. Aussi aime-t-on à l'entendre, non-seulement pour la vigueur de sa logique, mais encore pour le charme de sa diction abondante et correcte. Grâce à cette culture, ses plaidoyers sont de véritables discours, non pas de simples compilations de opinions de divers auteurs comme en font généralement les autres avocats. Lui, il trouve dans son propre fonds une suite de raisonnements basés sur des principes dont il sait tirer les déductions que demande sa cause; il argumente, il démontre, et le témoignage des auteurs n'est qu'un accessoire à sa raison. Il est toujours clair, méthodique, exempt du lieu commun. Trop spécieux quelquefois, il élève d'ordinaire les questions et regarde de haut les difficultés d'un procès. Chose à peine croyable, il fait plus de cas d'un principe que d'une virgule.

On conçoit qu'un homme aussi bien doué soit arrivé en peu de temps à la célébrité, et qu'il ait été plus d'une fois sollicité d'entrer dans la carrière politique. Ce n'est qu'en 1867 cependant, à l'origine de la Confédération, qu'il s'y décida. Il fut élu en même temps aux Communes par le comté de West Durham, et à l'Assemblée provinciale d'Ontario par le comté de South Bruce. Ses débuts dans cette dernière législature furent un coup de maître: d'un seul bond il arriva premier ministre, après avoir renversé le cabinet Sandfield McDonald. Voilà, certes, des commencements qui promettaient, et qui obligent prodigieusement pour l'avenir.

On a beaucoup reproché à M. Blake de s'être ménagé des intelligences dans la place avant de faire l'assaut du pouvoir. Il est avéré que M. Wood, l'un des collègues de M. Sandfield McDonald, était de connivence avec lui. Cela sent le tripotage. On lui a reproché avec encore plus de droit d'avoir mis à prix la tête de Riel; mais on prétend que cet acte n'a pas été chez lui l'inspiration du

fanatisme, mais lui a été imposé par le besoin de se concilier l'opinion orangiste presque toute puissante dans la province d'Ontario. Ce serait alors dans tous les cas une malheureuse faiblesse. M. Mathew Crooks Cameron, l'un des ministres déçus, qui avait bien besoin de se refaire, et qui cependant s'est levé, seul, dans l'Assemblée de Toronto pour voter contre la proposition de M. Blake, a eu certainement le beau rôle en cette circonstance.

M. Blake abandonna la législature locale en Octobre 1872, en même temps que M. Mackenzie, à la suite de l'abolition du double mandat. Cette démarche de deux ministres remettant leurs portefeuilles à Toronto pour aller se placer à la tête de l'opposition à Ottawa, parut dans le temps assez audacieuse; mais on voit aujourd'hui une fois de plus que la fortune favorise l'audace.

Dans la chambre des Communes, M. Blake n'a pas eu tout d'abord l'autorité qui lui est assurée maintenant. Il se montrait trop avocat. Chose curieuse et qui prouve bien que l'éloquence du barreau est une spécialité exclusive, c'est que les qualités mêmes qui lui avaient fait une si belle position au palais, ont paralysé le succès de ses débuts devant une assemblée politique. Sans doute on a reconnu son talent du premier coup, mais on lui contestait les aptitudes du véritable homme d'état, cette facilité, cette disposition naturelle à juger d'une question par sa portée générale et d'une situation par l'ensemble des faits particuliers. Il savait bien disséquer une difficulté, mais il ne paraissait pas apte à la résoudre d'après un principe de haute politique universelle. En un mot, il faisait des discours qui auraient paru des chefs-d'œuvre au palais, mais qui devant un corps législatif avaient le défaut de n'être que des plaidoyers. On peut donner comme exemple de cette première manière de M. Blake, son discours sur le Traité de Washington. Assurément jamais plus large question n'est tombée sous la main d'un homme d'état canadien; M. Blake n'a pas su en tirer parti. Il a démontré les sacrifices que nous impose ce Traité, mais il n'a pas cherché à apprécier ses résultats généraux, ses conséquences internationales, son influence sur nos relations futures avec les peuples étrangers, et les Résolutions qu'il a présentées ensuite ne dépassent pas la hauteur d'une espièglerie destinée à amuser la Chambre une minute aux dépens du ministère. En lisant le discours si élevé de Sir John sur le même sujet, on reste désappointé du terre-à-terre de cette critique et de ces Résolutions, et l'on mesure toute la distance qui sépare l'avocat de l'homme d'état. Si c'était à recommencer, M. Blake jugerait le Traité autrement, il saurait dans tous les cas le juger de plus haut.

Car M. Blake se forme comme ont fait les autres; il aura sa seconde manière, celle de l'homme d'état. Nous n'en voulons pour preuve que ses discours sur les questions constitutionnelles, où il a montré une science réelle et des idées très larges. Sur ce terrain il a eu avec Sir John plus d'un duel dont les officiers en loi de la Couronne ont été les témoins, et s'il a été vaincu, on peut toujours dire que c'est une grande marque de supériorité que d'avoir pu faire face à un tel adversaire. On a beaucoup vanté son discours de London; j'entendais dire qu'il avait su grandir, presque poétiser M. Huntington; tout ce que je sais, c'est que la péroraison de cette harangue est d'une véritable grandeur. On a vanté surtout son dernier discours en Chambre sur l'affaire du Pacifique en réponse à Sir John A. Macdonald; mais il est possible que l'enthousi-

asme du moment en exagère la valeur. Ce n'est après tout qu'une démonstration *ad hominem*, une attaque vigoureuse et le simple examen d'un dossier. Le premier discours qu'il a prononcé en Chambre l'hiver dernier est de beaucoup préférable.

C'était la première session après les élections générales; l'opposition pressait M. Blake de consentir à être son chef, et M. Blake, qui n'avait pas encore pu persuader ses amis de le laisser lieutenant, occupait provisoirement le siège du *leader*. Il crut de son devoir en cette qualité de contester la validité du rapport de l'élection de West Peterborough. L'officier-rapporteur pour une raison ou pour une autre déclarait élu celui des deux candidats qui avait obtenu le moins de votes. Question ingrate, comme on le voit, et même un peu baroque. Eh bien! M. Blake sut en faire une grande et intéressante question. Il généralisa le débat, mit en cause toute la politique ministérielle et tous les droits populaires; en un mot, il fit de cette affaire comme plus tard de M. Huntington, il la *poétisa*. Ceux qui assistaient aux Communes ce jour-là se rappelleront que Sir John a été pris à l'improviste par ce grand discours sur un si petit sujet, qu'il parut tout d'abord assez embarrassé dans sa réponse, et qu'au moment où la séance est suspendue, à six heures, l'avantage n'était pas encore de son côté; ce n'est qu'à la reprise de la séance que Sir John trouva dans son talent si fécond, si abondant, si vrai, la force de déloger son assaillant des hauteurs où il s'était placé. De ce jour il put voir qu'il avait un antagoniste digne de lui. Quant au public, il se disait: Sir John a le dessus, mais si M. Blake avait son âge et son expérience, la victoire ne saurait auquel donner la palme.

Le lendemain, le public apprenait avec étonnement que M. Mackenzie était le chef de l'opposition. Voulant rendre hommage à un vieux serviteur du parti Réformiste et désireux de soigner ses propres affaires, M. Blake avait réussi à échapper aux instances de ses amis politiques. Ceux-ci doivent comprendre aujourd'hui quelle faute ils ont commise. Il prête son nom au ministère actuel, mais s'il le personnifiait ce serait autre chose.

Que ferait M. Blake s'il était premier ministre? Cette question est bien permise au sujet d'un homme qui a un si grand avenir devant lui.

En plus d'une occasion, M. Blake s'est déclaré partisan d'une "fédération impériale," c'est-à-dire d'une union fédérale de toutes les colonies britanniques avec l'Angleterre, dont Londres serait le centre et la capitale. Ce projet exclut celui de l'indépendance du Canada que notre Confédération actuelle, dans la pensée de ses auteurs, est destinée à préparer de longue main. M. Blake aurait-il idée d'attacher son nom à l'exécution de ce vaste projet? Souhaitons le contraire. Il est possible que M. Blake, qui n'est pas sans orgueil ni sans ambition, et qui a droit d'en avoir, trouve que l'administration pure et simple de la Confédération canadienne n'était pas une œuvre de retentissement, que M. Mackenzie et d'autres sont capables de cette mission, qu'il est beaucoup plus glorieux d'être le père d'une nouvelle fondation politique, et qu'il se soit dit: Je ferai la fédération impériale comme Sir John A. Macdonald a fait la Confédération canadienne. Mais il faut espérer que M. Blake tournera son ambition d'un autre côté, que la gloire d'autrui ne lui portera pas ombrage, et qu'il ne trouvera pas indigne de lui, ni contraire à son amour pour l'Angleterre, de

travailler à jeter les assises d'une nouvelle nation indépendante sur cette terre d'Amérique qui l'a vu naître et qui lui promet grandeur et fortune en retour d'un attachement plus exclusif, plus jaloux.

Ne terminons pas cette courte notice sans dire que M. Blake est un fort bel homme, grand et robuste, tête magnifique, front caré et bien fait pour contenir la pensée; il y a quelque chose de dédaigneux, de dur, mais en même temps de juvénile sur sa figure imberbe. Malheureusement il a les allures d'un quaker avec son immense chapeau de feutre rabattu sur les yeux et sa vieille redingote en forme de sac; s'il avait un portefeuille dans le nouveau cabinet, il le remettrait sans doute à M. Mackenzie plutôt que d'endosser l'habit de cour. Il paraît dans tous ses mouvements le plus nonchalant des hommes, comme il arrive parfois à ceux qui travaillent beaucoup. En Chambre, il a l'habitude de s'étendre ou se coucher sur son pupitre la tête enveloppée dans le fameux chapeau; on dirait qu'il s'ennuie ou qu'il est rompu par la fatigue; mais quand il parle, c'est un tout autre homme. Si je ne craignais de manquer de respect, je le comparerais à ces chiens courants qui sommeillent toujours au chenil et qui se lancent si bien en chasse lorsque le moment est venu.

M. Blake manque des qualités de l'homme du monde, il n'a pas ce qu'on appelle les talents de société. Il fuit les salons; la plaisanterie lui est inconnue, comme les distractions et les amusements. Lord Palmerston passait la nuit à danser ou à dîner en faisant des calembourgs, et se disait mieux disposé le lendemain à traiter les questions internationales; c'est aussi le genre de notre Sir John, mais ce n'est pas du tout celui de M. Blake. Il impose par son talent; il se fait plus de partisans que de chauds amis. Il étudie trop et ne cause pas assez.

OSCAR DUNN.

DERNIERE LETTRE DU COMTE DE CHAMBORD.

Le télégraphe a déjà donné une analyse de la lettre adressée par le comte de Chambord, à M. de Chesnelong; en voici le texte même. On sait que cette lettre a fait manquer les dernières négociations ayant pour but le rétablissement de la monarchie.

Le Roi ne dit rien de plus, rien de moins que ce qu'il a déjà dit: J'arriverai tout d'une pièce ou pas du tout, et lorsque je serai sur le trône, je ferai ce que mes écrits et mes sentiments bien connus font prévoir.

Le malentendu est venu de ce que les monarchistes du drapeau tricolore voulaient imposer, comme une condition avant la rentrée du Roi, certaines concessions que le comte de Chambord avait manifesté l'intention de faire après son avènement.

SALZBOURG, 27 octobre 1873.

J'ai conservé, monsieur, de votre visite à Salzbourg un si bon souvenir, j'ai conçu pour votre noble caractère une si noble estime, que je n'hésite pas à m'adresser loyalement à vous, comme vous êtes venu vous-même loyalement vers moi.

Vous m'avez entretenu, durant de longues heures, des destinées de notre chère et bien-aimée patrie, et je sais qu'au retour, vous avez prononcé, au milieu de vos collègues, des paroles qui vous vaudront mon éternelle reconnaissance. Je vous remercie d'avoir si bien compris les angoisses de mon âme, et de n'avoir rien caché de l'inébranlable fermeté de mes résolutions.

Aussi ne me suis-je point ému quand l'opinion publique, emporté par un courant que je déplore, a prétendu que je consentais enfin à devenir le roi légitime de la Révolution. J'avais pour garant le témoignage d'un homme de cœur, et j'étais résolu à garder le silence, tant qu'on ne me forcerait pas à faire appel à votre loyauté.

Mais, puisque, malgré vos efforts, les malentendus s'accumulent, cherchant à rendre obscure ma politique à ciel ouvert, je dois toute la vérité à ce pays dont je puis être méconnu, mais qui rend hommage à ma sincérité, parce qu'il sait que je ne l'ai jamais trompé et que je ne le tromperai jamais.

On me demande aujourd'hui le sacrifice de mon honneur. Que puis-je répondre! Sinon que je ne rétracte rien, que je ne retranche rien de mes précédentes déclarations? Les prévisions de la veille me donnent la mesure des exigences du lendemain, et je ne puis consentir à inaugurer un règne réparateur et fort par un acte de faiblesse.

Il est de mode, vous le savez, d'opposer à la fermeté d'Henri V l'habileté d'Henri IV. Le violent amour que je porte à mes sujets, disoit-il souvent, me rend tout possible et honorable.

Je prétends, sur ce point, ne lui céder en rien, mais je voudrais bien savoir qu'elle leçon se fut attirée l'imprudent assez osé pour lui persuader de renier l'étendard d'Arques et d'Ivry.

Vous appartenez, monsieur, à la province qui l'a vu naître, et vous savez comme moi, d'avis qu'il eût promptement désarmé son intermédiaire, en lui disant avec sa verve béarnaise: Mon ami, prenez mon drapeau blanc, il vous conduira toujours au chemin de l'honneur et de la victoire.

On m'accuse de ne pas tenir en assez haute estime la valeur de nos soldats, et cela au moment où je n'aspire qu'à leur confier tout ce que j'ai de plus cher. On oubie donc que l'honneur est le patrimoine commun de la Maison de Bourbon et de l'armée française, et que, sur ce terrain-là, on ne peut manquer de s'entendre!

Non, j; ne méconnais aucune des gloires de ma Patrie, et Dieu seul, au fond de mon exil, a vu couler mes larmes de reconnaissance toutes les fois que, dans la bonne ou dans la mauvaise fortune, les enfants de la France se sont montrés dignes d'elle.

Mais nous avons ensemble une grande œuvre à accomplir. Je suis prêt, tout prêt à l'entreprendre quand on le voudra, dès demain, dès ce soir, dès ce moment. C'est pourquoi je veux rester tout entier ce que je suis. Amoindri aujourd'hui, je serais impuissant demain.

Il ne s'agit de rien moins que de reconstituer sur ses bases naturelles une société profondément troublée, d'assurer avec énergie le règne de la loi, de faire renaître la prospérité au dedans, de contracter au dehors des alliances durables, et surtout de ne pas craindre d'em, loyer la force au service de l'ordre et de la justice.

On parle de conditions; m'en a-t-il posé, ce jeune prince, dont j'ai ressenti avec tant de bonheur la loyale étreinte, et qui, n'écoutant que son patriotisme, venait spontanément à moi, m'apportant au nom de tous les siens des assurances de paix, de dévouement et de réconciliation?

On veut des garanties; en a-t-on demandé à ce Bayard des temps modernes, dans cette nuit mémorable du 24 mai, où l'on imposait à sa modeste mais glorieuse mission de calmer son pays par une de ces paroles d'honneur homme et de soldat qui rassurent les bons et font trembler les méchants?

Je n'ai pas, c'est vrai, porté comme lui l'épée de la France sur vingt champs de bataille, mais j'ai conservé intact, pendant quarante-trois ans, le dépôt sacré de nos traditions et de nos libertés. J'ai donc le droit de compter sur la même confiance, et je dois inspirer la même sécurité.

Ma personne n'est rien; mon principe est tout. La France verra la fin de ses épreuves quand elle verra la comprendre. Je suis le pilote nécessaire, le seul capable de conduire le navire au port, parce que j'ai mission et autorité pour cela.

Vous pouvez beaucoup, monsieur, pour dissiper les malentendus et arrêter les défaillances à l'heure de la lutte. Vos consolantes paroles, en quittant Salzbourg, sont sans cesse présentes à ma pensée; la France ne peut pas périr, car le Christ aime encore ses Francs, et lorsque Dieu a résolu de sauver un peuple, il veille à ce que sceptre de la Justice ne soit remis qu'en des mains assez fermes pour le porter.

HENRI.

FAITS DIVERS.

On télégraphie de Victoria, Colombie Anglaise: Les journaux sont remplis de récits concernant la découverte de riches placers dans cette partie du pays que l'on désigne sous le nom de Cassiar County. Le steamer "Otter" qui est arrivé du nord, avait à bord huit à dix mille dollars de poudre d'or et un certain nombre de mineurs qui avaient été obligés de quitter les placers par suite du manque de provisions. Ils se proposent tous d'y retourner de bonne heure, le printemps prochain.

LA FEMME ENDORMIE.—Une jeune femme du nom de Susan Caroline Godsey, et mieux connue sous celui de "Beauté Dormante," vient de mourir chez sa mère dans le comté d'Ohio, Tennessee. Sa mort est arrivée le 27 d'octobre.

Voici ce qu'on lit à son sujet dans l'Union, de Nashville, du 4 Novembre:

Le cas de la Beauté Dormante a excité beaucoup d'intérêt et provoqué beaucoup de discussions et de recherches de la part des hommes de sciences. Cependant personne jusqu'ici n'a pu expliquer cette bizarrerie de la nature.

Caroline Godsey fut amenée à Nashville dans l'automne de 1867 pour être mise sous les soins du médecin; à vrai dire elle se trouvait entre les mains d'un agent qui avait en vue une spéculation.

Elle était accompagnée d'un frère et de quelques parents qui tous lui paraissaient très attachés. A Nashville tous logeaient à la maison du Major Bruce, sur la rue du marché, et la dormeuse étant constamment surveillée par Mme. Bruce qui lui portait beaucoup d'intérêt. Caroline Godsey demeura ainsi onze jours sous les soins de Mme. Bruce. Pendant son séjour en cet endroit la demeure fut visitée par beaucoup de monde et la malade eut tout le temps un ou deux médecins à ses côtés.

En s'éveillant à toute heure de la nuit et du jour elle restait éveillée pendant 7 ou 10 minutes. Chaque fois qu'elle se redormait, elle était prise de convulsions effrayantes et paraissait être en proie à de grandes souffrances. Une fois endormie, il n'était plus possible de la réveiller.

Elle causait gentiment et spirituellement lorsqu'elle était éveillée; de temps à autre elle se plaignait de quelque douleur en s'écriant: O ma tête! Elle demandait invariablement de l'eau alors et ne mangeait que fort peu.

Elle disait qu'elle ne se rappelait pas d'avoir jamais rêvé, et qu'elle était bien malheureuse de vivre affligée comme elle l'était. Elle était très sensible et paraissait très ennuyée d'être mise en exhibition.

C'était une jolie femme. Elle avait trente-un ans à sa mort. Elle dormait depuis vingt-quatre ans.

On lit dans le Foyr Canadien de Worcester: Les manufactures de toutes sortes continuent à se fermer ou à ne marcher qu'avec un nombre restreint d'employés. Plus de 125 mille ouvriers sont actuellement sans ouvrage dans les seuls Etats de la Nouvelle-Angleterre. Dans les autres Etats la proportion est à peu près la même.

Nous constatons que la crise a pour effet de faire retourner un grand nombre de nos compatriotes au Canada.

Les travailleurs de Sorel, qui ont passé l'été à la Rivière Rouge ou aux Briqueries américaines, reviennent pour la plupart au foyer domestique. Un très petit nombre d'entre eux manque à l'appel mais leur retour ne se fera pas attendre.

Le 13 du courant, M. Joseph Dufresne, frère de M. A. Dufresne, employé au bureau de poste de Montréal, a été victime d'un fatal accident. Il chassait dans les environs de Pittsfield avec un de ses amis qu'il précédait de quelque pas, lorsque soudain ce dernier tomba et la détente de son fusil ayant été pressée par la secousse, le chien s'abattit sur la capsule, le coup partit, et la charge entière alla se loger dans les reins de M. Dufresne.

L'infortuné a succombé quatorze heures après, malgré tous les soins qui lui ont été prodigués.

Un respectable cultivateur de la paroisse de Maskinongé, M. Grégoire Lincour, a trouvé la mort dans la nuit de dimanche. Les passagers de Maskinongé étaient à bord du petit vapeur qui porte ce nom, attendant l'arrivée du Trois-Rivières, lorsque vers deux heures du matin plusieurs d'entre eux furent réveillés par des cris déchirants qui ne durèrent que quelques secondes, mais pensant qu'ils partaient de terre, ils n'en firent aucun cas.

Toutefois le matin, à l'arrivée du Trois-Rivières, on découvrit sur la glace un bonnet de fourrure qui fut reconnu par un voyageur comme appartenant à M. Lincour, et rapprochant

cette circonstance des cris entendus dans la nuit, on commença à craindre qu'il ne se fut noyé. Immédiatement une embarcation fut mise à l'eau et peu après un batelier nommé Jos Ross, ramenait au bout de sa gaffe le cadavre de l'infortuné.

On pense que le malheureux Lincour, aura glissé en voulant s'approcher du bord.

Le défunt laisse une femme et plusieurs enfants; il n'était âgé que de vingt-six ans.

La neige a fait encore son apparition à Rimouski dimanche dans la nuit, et cette fois est bien disposée à résister aux derniers efforts d'un soleil qui nous laisse.

Depuis dimanche dernier les voitures d'hiver ont pris la place de celles d'été, et les glaces commencent à s'amasser entre Rimouski et l'île St. Barnabé, ancien domaine du vicil Erinite.

Mardi soir, comme l'omnibus urbain no. 6 passait en face du no. 993, rue Ste. Catherine, une détonation se fit entendre et une balle vint frapper l'arrière de la voiture. Aucun des passagers n'a été blessé.

Le détective Arcand s'occupe activement de cette affaire.

Vers deux heures et demie, dans l'après-midi de lundi dernier, une tempête sans précédent s'est élevée sur Kamouraska. Le vent soufflait du nord par bourrasques irrésistibles et un épais brouillard de neige obscurcissait le ciel.

Plusieurs goélettes ont chassé sur leurs ancres et ont été lancées à la côte. Une, entr'autres, chargée d'avoine, en consignation pour M. Price, de Chicoutimi, a sombré du coup. Une autre, appartenant à M. Dessaint, a été traînée à terre et dépouillée de sa cargaison.

Un cultivateur de la Beauce, amateur de la belle nature, vint à Québec, l'autre jour, pour transiger quelques affaires. Il eut l'idée de contenter son goût pour les beaux points de vue, et, après avoir visité la place Durham, le jardin public et autres places, il se dirigea vers les plaines d'Abraham, pour y admirer le beau site et le monument de Wolfe. Il y rencontra deux personnes qui se trouvaient là pour un tout autre motif. C'étaient une femme et un homme, Margaret Doherty et Malloy, deux habitués des Plaines. Ils rodèrent quelques instants autour de lui et s'approchèrent assez près pour lui escamoter une somme de \$70 en billets de banque. Il informa sans délai la police de sa mésaventure, et un mandat d'arrestation fut immédiatement lancé. L'agent de police Bolger arrêta bientôt les deux filous qu'il conduisit au poste no. 1.

UN MARIAGE DANS LES NUES.—Nous lisons dans le Courier de San Francisco:

Il est bien dans les nues, ce mariage-là, ou plutôt dans les brouillards de la mer!

Si jamais farce a été jouée, c'est bien celle-là, et le badaud parisien a été certes bien dépassé par le badaud San-Franciscain.

Le professeur Lay, habile aéronaute qui, depuis qu'il est ici, n'a pas réussi à faire une ascension complète, annonce, à grands renforts de trompettes, que le dimanche 2 novembre, il ira se marier dans les nuages, avec la demoiselle Smith, et pour ce il invite un juge de paix pour célébrer la cérémonie, et toute la population de San Francisco pour payer les frais.

La chose était tellement invraisemblable que tout le monde s'y est laissé prendre.

Dimanche donc, une foule considérable, faisant honneur à l'invitation qui lui avait été gracieusement adressée, se pressait à Steven's City Gardens.

C'était le vieux ballon avec lequel les reporters du Call et du Chronicle, avaient pris un bain de mer par trop prolongé, qui devait servir à la célébration de la cérémonie nuptiale. L'eau salée dont il avait été imbibé le rendait complètement incapable de soutenir les passagers, ce que savaient parfaitement M. Lay et M. Stevens. Cependant on arriva à le gonfler, mais, par un hasard extraordinaire, nous dirons même providentiel, au moment où tout semblait prêt pour l'ascension, le ballon a trouvé plus simple de brûler la politesse à ses passagers, et il s'est élevé majestueusement dans les airs. Longtemps il a plané sur San Francisco, puis il est devenu un point presque imperceptible dans l'azur. A quatre heures et demie, on le voyait à Vallejo; à cinq heures et demie, il était très-bas dans la direction de Petaluma Creek; mais on suppose qu'il sera tombé dans la baie de San Francisco.

De tout cela, quelle est la conclusion? C'est que M. Stevens, propriétaire de City Gardens, et M. Lay ont encaissé une bonne somme. Mais c'est le public qui n'était pas content!

HORRIBLE TRAGEDIE.—St. Jean était, dimanche dernier, le théâtre d'une tragédie sans précédent dans les annales du crime en cette province. Deux étrangers, un homme et une femme, arrivés des Etats-Unis par les chars de samedi et qui avaient pris leurs quartiers au Barnes-Hotel, passaient sur la rue Queen vers quatre heures et demie de l'après-midi, dirigeant leurs pas vers la rue Prince William.

Leur apparence ne trahissait rien d'extraordinaire et personne ne porta plus d'attention à leurs mouvements, qu'on n'en porte ordinairement aux promeneurs du dimanche après-midi. Ce qui se passa entre eux dans leur promenade bras dessus bras dessous, on ne le saura probablement jamais, mais les faits que nous allons exposer indiquent clairement que l'homme roulait dans son esprit des projets horribles. Le couple venait de passer la rue Germain, et se dirigeait, comme nous le disons plus haut, vers la rue Prince William, par la rue Queen, quand, sans avoir en apparence prévenu sa compagne de son intention, l'homme s'éloigna de quelques pas, tira un pistolet de sa poche et se tournant du côté de celle dont il venait de se séparer, lâcha délibérément la détente de son arme.

Atteinte au côté droit de la tête à un pouce en arrière de l'oreille, la femme tomba inanimée sur le pavé. Le meurtrier tourna l'arme sur sa propre personne et tira un coup qui alla se loger dans son sein gauche, et l'étendant par terre à quelque huit pieds de sa victime. La rue était déserte, personne ne se trouvait là pour lui arracher l'arme des mains et empêcher le renouvellement de la tentative de suicide.

Deux hommes qui avaient vu de leurs fenêtres ce qui venait de se passer, arrivèrent sur les lieux et trouvèrent le meurtrier et suicidé à la fois encore vivant mais en apparence à son agonie. S'étant procuré une voiture, ils le conduisirent à l'hôpital tandis que le cadavre de la femme était transporté à la "maison des morts".

En faisant l'examen des effets des deux personnes, on découvrit que c'était John Nicholas Doyle, et Mary Jane, sa femme; qu'ils étaient de la Rivière John, à la nouvelle-Ecosse, où ils al-

laient après être arrivés la veille, d'Oswego, New-York, par voie de Boston.

On trouva sur la personne de l'auteur de ce double crime d'abonantes preuves qu'il avait en vue de se suicider depuis longtemps. Le dos d'une vieille enveloppe portait l'inscription suivante au crayon :

"Envoyez mon corps à Margaret Doyle, à la Rivière John, Nouvelle-Ecosse. Que Dieu ait pitié de moi,—J. Nicholas Doyle."

ILE DE TERRENEUVE — Nous traduisons d'un récent numéro du Globe l'article qui va suivre :

"La dernière lettre de notre correspondant terreneuvien nous parle de découvertes qui promettent de renverser toutes nos idées au sujet de cette colonie ancienne mais quelque peu négligée, et de faire de Terre-neuve la Grande-Bretagne de l'Amérique Orientale. Le district de la baie St. Georges paraît posséder tous les avantages propres à en faire le séjour d'une population nombreuse et prospère. D'une part, un sol fertile, couvert de bois de service d'une bonne description ; du charbon en abondance et de la meilleure qualité ; du sel de qualité supérieure — ce qu'il faut pour tirer bon parti des inépuisables richesses de l'Océan ; — de l'autre, le pétrole, le gypse et le plomb contribueront à la prospérité et à la richesse future d'une terre qu'on a regardée jusqu'ici comme à peine supérieure à une aride solitude, dont toutes les ressources étaient concentrées dans les pêcheries de ses environs. Si la moitié de ce que notre correspondant indique se vérifie par de subséquentes investigations, alors l'Ile de Terre-neuve par sa position et ses alentours, deviendra en peu de temps un pays industriel et prospère.

"Située comme elle l'est à quelques jours de voile des côtes de l'Irlande, la grande voie de communication entre l'Europe et ce continent pendant l'été, passera sans contredit à travers la région dont notre correspondant parle. Eu égard aux divers minéraux si précieux que l'Ile renferme, il ne sera pas difficile d'obtenir des capitaux suffisants pour profiter de ses ressources.

"Si le charbon de Terre-neuve est aussi excellent qu'on le dit, il sera avantageux de l'exporter plus en grand.

"Naguère, cette Ile constituait un pays à peu près inconnu, rarement visité par les touristes, et dont on ne faisait guère mention dans le monde que pour sa morue et ses chiens. Il n'en est presque plus ainsi maintenant, et une Ile aussi grande que l'Irlande et qui renferme d'incalculables ressources, promet enfin de recevoir l'attention qu'elle mérite."

VOL DE \$10,000.—A 9 heures, jeu li avant-midi, de la semaine dernière, deux individus habillés à l'américaine sont entrés au bureau de la Banque Ville-Marie, Côté St. Lambert. L'un d'eux, qui paraissait très-affairé, demanda en entrant à voir une carte géographique de la province de Québec ; il voulait, disait-il, examiner le parcours d'un certain fleuve. Le commis le fit entrer dans son bureau et lui donna ses coudées franches, croyant qu'il avait affaire à quelque commerçant de bois désireux de connaître aux eaux de quelle rivière il pourrait confier ses billets.

Le prétendu commerçant de bois examina attentivement la carte géographique et prit force notes. Mais pendant que tout cela se passait, l'autre américain, resté en dehors du comptoir, exécutait un tour d'adresse qui prouvait que le yankee n'en était pas à ses premières armes ; il escamotait un rouleau de billets de banque et de chèques évalués à \$10,065.

Les deux étrangers sortirent après avoir commis ce vol, et ce ne fut que quelques minutes plus tard que les employés de la banque s'aperçurent de ce qui s'était passé.

Mercredi, à 10 hrs ces américains sont entrés à la Banque des Marchands, probablement aussi dans le but d'y toucher quelques fonds.

Sur le revers des chèques volés, se trouve le sceau de la Banque Ville-Marie, lequel porte la date du 6 novembre 1873. Les officiers de la banque prient ceux qui auraient connaissance de ces chèques d'en informer la police.

M. Fauteux, l'un des officiers de la banque, a suivi un individu qu'il croyait être l'un des deux voleurs. Ce dernier est entré dans un magasin de la rue Notre-Dame, a fait l'emplette d'un chapeau et a dit aux commis qui le servait, d'envoyer cet article à l'Hôtel du Canada, chambre No. 10. M. Fauteux arriva à l'hôtel avant le porteur du chapeau. Il alla frapper à la porte du No. 10 ; elle était fermée à clef. Personne ne répondit, mais celui qui l'avait loué, l'homme au chapeau, s'était, paraît-il, lancé par la fenêtre et avait pris ses jambes à son cou.

Les choses en étaient là, quand, vers trois heures, hier après-midi, les agents de police, Cullen et Bouchard, à la recherche des coupables, sur le chemin de Lachine, virent passer à fond de train, deux vigoureux coursiers, attelés à un élégant buggy. Dans la voiture se trouvaient trois personnes, dont deux inconnues, et l'autre, le fameux Den Thompson, l'un des acteurs comiques du Théâtre de la Puissance. Les agents avec le tact qui les distingue, virent bientôt que ce véhicule contenait, sinon les deux coupables du vol de la Banque Ville-Marie, du moins quelques individus qui fuyaient la ville pour échapper à la justice.

A la vue des limiers qu'ils avaient sans doute reconnus, deux des promeneurs descendirent précipitamment de voiture et prirent la clef des champs. Quant à Den Thompson qui conduisait les chevaux, il fut arrêté et amené à la station centrale. Il a été interrogé le même jour, et tout porte à croire que les révélations qu'il sera appelé à faire, mettra la police sur les traces des véritables coupables.

DE TOUT UN PEU.

M. Francisque Sarcey consacre au regrettable et regretté Théophile Gautier un article ému dans lequel il fait revivre le gai poète de sa jeunesse.

En voici quelques passages :

Il y avait chez Gautier une veine éminemment française qu'il n'a pas assez exploitée : cet homme, qu'on peint toujours comme un Oriental égaré dans notre civilisation, était dans le fond un grand raillard, qui aimait à la façon de nos vieux conteurs, les grosses et franches lippées de rire. C'est de ce goût de drôleries rabelaisiennes qu'il s'est nés les Jeunes France.

Je ne crois pas que ce pamphlet étincelant de gaieté et de malice ait eu beaucoup de succès en sa nouveauté. Il n'a pas dû faire plaisir à l'école romantique, dont il raillait les travers et les ridicules ; il n'a donc pas été soutenu et prôné par elle. D'un autre côté, le débraillé voulu de ses allures, la crudité de son langage, ont évidemment choqué les pu leurs timorées de

la bourgeoisie correcte. Tout ce que je puis dire, c'est qu'en ma jeunesse c'était un des livres les moins lus de Gautier ; et je crois même que les exemplaires en étaient introuvables. Ceux de la première édition sont devenus fort rares et, quand l'un d'eux passe en vente publique, tous les bibliophiles se le disputent au feu des enchères.

Le Figaro publie une biographie très élogieuse de M. le duc de Chartres, second fils du duc d'Orléans, qui se distingua pendant la guerre sous le nom de Robert le Fort. Elle donne l'idée d'un jeune homme brave et d'un prince brillant, cherchant la guerre où il pouvait. Ses parents le firent étudier à l'École militaire de Turin, et ensuite, pour l'occuper, lui permirent de s'engager dans un régiment piémontais. Il aurait mieux valu qu'il laissât ses études militaires incomplètes, puisqu'il ne pouvait servir pour l'Autriche qui, hélas ! combattait le drapeau français. Le prince était à Palestro et s'y fit remarquer. La politique du Piémont n'ayant pas tardé à se dessiner tout à fait contre le Pape et contre le roi François II, la reine Marie-Amélie, catholique et napolitaine, exigea que son petit-fils ne restât pas plus longtemps compagnon d'armes de Garibaldi. C'est un trait qui honore à la fois les sentiments et le coup d'œil de la vieille reine. Le duc de Chartres et son frère aîné, le comte de Paris, toujours à dessein d'échapper aux mauvais conseils de Poissiveté, prirent parti dans la guerre d'Amérique, où ils payèrent fort bien de leur personne. Le même conseil malheureux auquel ils avaient obéi en Piémont leur fit embrasser la cause du Nord. Le Figaro dit qu'ils s'y portèrent "avec ardeur." Nous pensons que l'ardeur fut pour la guerre seulement et non pour le drapeau, et qu'aujourd'hui, voyant mieux quelle fut la guerre et ce qu'est devenu le victoire, leur point de vue a changé. Cette guerre n'a pas eu des résultats dont la civilisation puisse être contente. Elle a mis dans le Sud les blancs sous le joug des noirs ; dans le Nord, elle a fait prédominer le soldat et le vivandier. Du reste, le duc de Chartres s'y conduisit comme un jeune Français chevaleresque, qui se préoccupe surtout de bien faire et d'étudier le métier. Un prince, quelles que soient ses idées, veut d'abord savoir battre l'ennemi ; c'est pour cela qu'il est fait, et c'est sa grosse affaire. On sait comment le duc de Chartres a mis à profit l'expérience de ses campagnes d'Amérique. Un jour, l'histoire de Robert le Fort fournira des chansons de geste, et nous consolera de l'histoire des maillots et des escorcheurs de 1870. MM. Gambetta et Jules Favre avaient grandement raison, à leur point de vue, de ne pas vouloir que ce fils de France ni aucun des siens servit dans les armées de la République. Elle déteint leurs lauriers. Si le nom de Robert le Fort avait été connu, ainsi que celui de son oncle et beau-père Joinville, et s'ils avaient pu faire connaître alors les nobles et loyaux sentiments qu'on attendait d'eux et qu'ils ont montrés, les trois années que nous venons de passer auraient été épargnées à la France. M. Thiers et la République finissaient à Bordeaux. Mais l'expiation n'était pas accomplie.

Ces réflexions semblent nécessaires pour compléter l'intéressante biographie du duc de Chartres. Les aventures piémontaises et américaines pourraient suffire à la gloire d'un jeune homme de bonne maison, mais elles sont légèrement inconsidérées ; la gloire d'un prince demande autre chose. L'officier piémontais et américain n'est qu'un étudiant qui prête à d'agréables récits. Le soldat de 1870, le visiteur de Frohsdorf en 1873, est un homme du sang de France, et il donne au monde des exemples français.

LOUIS VEUILLOT.

Les dissensions politiques actuelles en France rappellent certains vers écrits en 1818 applicables à la monarchie et à l'empire. Une feuille de papier pliée sur sa longueur contenait à droite et à gauche respectivement :

Vive à jamais
La famille royale
Oublions désormais
La race impériale

L'empereur des Français
Est indigne de vivre
La branche des Capets
Doit seul le survivre.

Soyons le soutien
Du duc d'Angoulême
C'est à lui que revient
L'honneur du diadème

Du fier Napoléon
Exécrons la mémoire.
Cette punition
Est le prix de la gloire.

Quand on dépliait le papier on lisait ceci : "Vive à jamais l'Empereur des Français" etc.

UN HOMME — Je viens de passer deux heures en haute et douce compagnie. Je viens de relire, dans un petit volume publié à Genève, 4, rue Corratier, chez Grosset et Trembley, la collection des lettres de M. le comte de Chambord, de 1841 à 1871. Trente ans de correspondance et dans ces trente années, pas un mot que la conscience de l'auguste prince ait à regretter, pas une page à déchirer, pas une syllabe de cet exilé de naissance que les Français puisse maudire, pas une défiance de la part de ce noble esprit, pas un détour de la part de cette ligne droite, pas une colère de la part de ce méconnu. Il a manqué seulement de savoir faire en ce siècle de roueries.

Cette lecture est pres que un pèlerinage. Elle en a les douceurs et les indulgences pour les âmes croyantes. On en sort meilleur, comme d'un bain de loyaux. Chaque lettre pour ainsi dire est une station au pied de quelque vertu patriotique ou chrétienne. Ce n'est pas à dire que M. le comte de Chambord soit un saint du temps passé, pétrifié dans sa niche. Il n'a pas même cela contre lui. Il est juste, il est moderne, il est libéral, vous dis-je, autant que pas un d'entre vous, et s'il vaut mieux que les hommes de son temps, ce n'est pas à dire qu'il ne soit pas de son temps.

Je ne crois pas qu'un honnête citoyen aux yeux duquel l'esprit de parti n'aurait pas mis ses lunettes, puisse tirer de la lecture des lettres de M. le comte de Chambord une objection contre l'avènement de ce noble prince au trône qu'ont occupé ses aïeux, les auteurs de la France, et le voudrais que chaque Français lût et relût ce que je viens de lire.

Il ne faut pas que les brûlantes questions de la politique nous fassent oublier les affriolantes questions de mode que nul événement ne saurait suspendre, même pour un instant.

M. Chapuis, du Sport, le courriériste officiel de l'élégance et du bon goût, va nous donner le véritable ton du jour.

Et nunc erudimini.

Si ce hiver nous sommes entrés dans une vole définitivement stable, le sentiment, qui prévaut aujourd'hui dans la manière dont quelques élégantes s'habillent, se généralisera, et nous assisterons à une rénovation à peu près complète en fait

de modes féminines. Pour l'instant, ce caractère de simplicité élégante que nous avons signalé se renferme dans le cercle de quelques femmes, qui s'habillent pour elles et non pour la rue, pour se visiter entre elles, pour leurs diners, leurs réunions intimes, précurseurs des belles assemblées qu'on attend.

Vous aurez un avant-goût de ces modes en expectative si vous rencontrez des types de jeunes femmes comme Mme la comtesse de Paris, la belle Mme de Villeneuve, Mme la duchesse de Fezenzac, la comtesse de Brantes, la marquise de Canisy, la comtesse de Vielcastel, etc. Vous reconnaîtrez quel rôle le sentiment individuel tend à faire prévaloir dans l'ensemble et les détails des toilettes. Mais nous n'en sommes encore qu'au sentiment, car rien d'absolument neuf ne s'est produit jusqu'ici.

Nous pouvons seulement constater que parmi ces dames, ce qu'on appelle encore le chapeau tend de plus en plus à disparaître. Le capulet se maintient ; le capulet en crêpe de chine noir, brodé de jais, reste comme la coiffure du matin par excellence, chaud, confortable ; il variera seulement par les garnitures, tantôt rehaussé d'un paquet de violettes, tantôt d'un voile fantaisie ; mais la vogue du capulet même n'atteint pas à l'engouement qu'inspire le chapeau Léopold Robert pour le dehors et les promenades, déjà fort remarqué au printemps dernier, quand il fut porté par Mme de Villeneuve aux premières courses de Longchamps.

Mme de Villeneuve portait alors ce chapeau tout feuillage de vigne et grappe de raisin, avec quelques roses jetées çà et là. Ce qui milite en faveur de ce chapeau auprès des femmes de goût, c'est qu'il se prête à toutes les fantaisies individuelles dont on veut l'illustrer. Il pactise avec tous les agréments imaginables, toutes les dentelles, toutes les fleurs de la création. Son mérite est de suivre les lignes et la forme de la tête, d'encadrer délicieusement le visage, et d'accuser par son ensemble la distinction de la femme qui le porte.

L'Opéra n'existe plus. L'Académie de musique a été complètement détruite, la nuit dernière, par un incendie terrible que n'ont pu conjurer le courage et les efforts énergiques des sapeurs-pompiers et des troupes arrivées en toute hâte sur les lieux.

A onze heures et demie, dit le Rappel, un incendie, qui a promptement pris des proportions considérables, a éclaté rue Rossini, dans les magasins de décors de l'Opéra.

Ces magasins étaient, hier, bondés de décors ; dix-sept cases étaient pleines : ce qui représente les décors de sept ou huit opéras en ce moment au répertoire. Parmi ces décors, il faut citer ceux de Don Juan ; et ceux de Jeanne d'Arc (ce dernier opéra actuellement à l'étude).

On frémit en songeant aux conséquences que le désastre aurait pu avoir si c'eût été jour de représentation, et à l'épouvantable panique qu'il aurait occasionné parmi les spectateurs.

Les pompiers, avec le courage et la décision qui ont toujours distingué cette troupe d'élite, se sont, aussitôt arrivés, mis en mesure de combattre le feu.

Ils ont tenté d'abord de pénétrer, au moyen d'échelles, dans le magasin des décors, afin de découvrir le foyer de l'incendie. Mais d'épais tourbillons de fumée qui venaient les suffoquer ont, pendant une demi-heure, rendu infructueux les efforts de ces braves gens.

Un d'eux, même, est tombé asphyxié. Ses camarades ont dû, en toute hâte, l'emporter hors du foyer de l'incendie.

A minuit et demi, les flammes se font jour tout à coup par toutes les ouvertures donnant sur la rue Rossini.

Des échelles sont appliquées précipitamment contre les fenêtres des bâtiments de l'Administration, on brise les carreaux, on appelle à grands cris les employés qui ont pu, ignorant l'incendie, rester dans les appartements.

Les pompes trouvent promptement à s'alimenter ; mais la grande pompe à vapeur, qui arrive à son tour, ne trouve pas une masse d'eau suffisante pour rendre les services que l'on pouvait attendre d'elle.

Les groupes compacts qui affluent de tous côtés deviennent bientôt une foule énorme ; la plupart des citoyens se mettent avec empressement au service des pompes.

A une heure du matin, on sent déjà que le théâtre est condamné, des lueurs gigantesques éclairent l'horizon ; c'est un immense désastre.

C'est dans un magasin de décors situé au-dessus de l'écurie où les soldats de la garde républicaine mettaient leurs chevaux, que l'incendie s'est déclaré.

Un caporal de sapeurs-pompiers, le nommé Billet, se trouvait sur le grand mur qui séparait le fond de la scène du reste des bâtiments. Le mur s'est écroulé subitement, et le caporal est tombé avec les débris dans la fournaise.

C'est le seul accident qui se soit produit.

La cause du sinistre n'est pas encore connue. On a parlé d'une explosion de gaz. Ce qui est certain, c'est que l'incendie a commencé dans le petit magasin des décors.

Il a été impossible d'opérer le sauvetage du corps du sapeur Billet, qui est enseveli sous trois mètres de décombres.

Le 20 octobre a eu lieu à Paris la revue des joueurs d'orgue. Ces honorables industriels, dont nous nous sommes cru déliivrés un bout de temps, ont reparu plus mélancoliques que jamais. Chaque semestre, ils sont réunis à la préfecture de police, où l'on vise leurs livrets.

L'anecdote suivante me revient à ce propos à la mémoire. Elle concerne Rossini et un pontif de la ville.

Lorsque le maestro demeurait rue de la Chaussée-d'Antin, il trouva un jour devant sa porte un pauvre diable qui tournait son orgue de Barbarie, et exécutait à sa manière le *Di tanti palpiti*. Les passants s'arrêtèrent. Tout à coup une voix sort du cercle et s'écrie :

— Plus vite donc, plus vite !
— Quoi donc, monsieur ?
— Tourne plus vite, c'est allegro.
— Mais, monsieur, je ne sais pas....
— Tiens, comme cela, comme cela.
Et, saisissant la manivelle, Rossini, que personne ne reconnaît, tourne dans la mesure voulue.
— Merci, monsieur, je profiterai de la leçon, dit le musicien. Le lendemain, la même orgue s'arrête, et joue cette fois le *Di tanti palpiti* comme on le lui avait appris la veille.
— Bravo ! crie une voix partie de la maison d'en face. Bravo ! bravo !
Et un louis tombe aux pieds de l'artiste ambulancier.
Rossini faisait bien les choses, avouez-le.
Le joueur d'orgue faillit en faire une maladie.

Le Liquide Rhumatique de Jacobs est une marque le commerce. Le Liquide Rhumatique de Jacobs est de meilleur liniment.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE.

FRANCE.

Paris, 17.—Le Président MacMahon, a envoyé, aujourd'hui, un message à l'Assemblée, qui a été présenté et lu par le Duc de Broglie.

Le maréchal déclare qu'avant d'accepter une prolongation de son terme d'office, il veut indiquer les garanties, sans lesquelles il serait imprudent pour lui de rester à la tête de l'administration.

En remettant l'ouverture de la prolongation de son pouvoir jusqu'après la votation des projets de loi relatifs à la constitution, on diminue son autorité et on rend la situation encore plus incertaine.

Si la prolongation de la présidence est ratifiée par l'Assemblée, il travaillera dans l'intérêt des idées conservatrices dont il est imbu et qui sont les idées de la nation.

Le comité de la prolongation a adopté la proposition d'un nouveau terme d'office de sept ans faite par le président, mais il a refusé d'accéder aux autres propositions.

Berlin, 17.—Le gouvernement de Berlin a signalé à l'attention du cabinet français, la lettre pastorale de l'Evêque de Nancy qui ordonne des prières pour le recouvrement de Metz et Strasbourg.

Les élections des membres de la Diète prussienne auront lieu au commencement de janvier.

Paris, 18.—La Patrie dit qu'un complot ayant pour but l'établissement de la Commune à Lyon a été découvert et que plusieurs personnes impliquées dans l'affaire ont été arrêtées.

Versailles, 18.—Au procès de Bazaine aujourd'hui, le général Bourkaki dit qu'il avait entrepris la mission auprès de l'impératrice Eugénie, parce qu'il croyait que c'était le seul moyen de sauver l'armée de Metz.

Versailles, 18.—Dans l'Assemblée, aujourd'hui, le général Changarnier proposa que les pouvoirs du Président soient prolongés sans conditions.

Il en résulta un débat très-orageux.

M. Laboulaye, rapporteur de la Commission sur la prolongation, annonça qu'il était impossible que la Commission s'entende avec le gouvernement.

M. Berland, l'un des chefs du centre gauche et M. Prax-Paris, bonapartiste, firent tour à tour une charge violente contre M. de Broglie et lui dirent qu'il ferait mieux de sortir du ministère.

M. Jules Simon déclara que la prolongation des pouvoirs du président sans conditions équivalait au gouvernement personnel.

Il dit que le Président par un message comme celui d'hier pourrait en tout temps exercer une influence indue sur l'Assemblée et demanda l'établissement définitif de la République.

M. Ernoul, garde des sceaux, défendit le Président MacMahon et son administration. Le débat a été ajourné sans qu'il y ait eu de division.

Paris, 19.—M. Blondin, directeur de la Banque de France à Metz a déclaré aujourd'hui, devant la cour martiale que le général Coffinières lui a recommandé le 20 août de cacher autant d'or que possible vu que les Prussiens devaient, sous peu, entrer dans la ville.

Madrid, 19.—Le journal, l'Imparcial, dans son numéro d'aujourd'hui fait remarquer le ton modéré de protestation de la part du gouvernement anglais relativement au *Virginia*.

Madrid, 19.—Le ministre de la guerre a donné ordre à tous les soldats de l'armée de réserve d'aller se rapporter en personne d'ici à quinze jours aux dépôts de leurs régiments respectifs.

New-York, 20.—Une dépêche reçue à minuit de Paris, mande qu'il y a eu, ce soir, une séance orageuse à l'Assemblée nationale. M. Depayne, député de la Droite, a proposé un amendement au rapport du comité nommé pour s'occuper de la "question de la prolongation." Cet amendement stipule que le terme d'office du Président MacMahon, sera prolongé de sept ans, indépendamment de l'adoption des projets concernant la constitution. MM. Laboulaye, Grévy et au res ont opposé l'amendement, mais il a été adopté par une majorité de 66.

Une motion fut ensuite proposée par la Droite à l'effet de nommer un comité de 30 pour faire un rapport au sujet des projets de constitution. Cette motion a été adoptée par une majorité de 68.

Le résultat de ces deux votes a causé beaucoup d'excitation à Paris.

Paris, 20.—Immédiatement après que l'Assemblée se fut ajournée, le ministère a donné sa démission au Président, il a refusé de l'accepter et a prié les ministres de garder leurs portefeuilles tant qu'un autre cabinet ne serait pas formé.

Les ministres ont consenti à ne résigner qu'après que l'interpellation sur les élections remises aura été débattue par l'Assemblée.

Paris, 21.—MM. Gambetta et Jules Favre ont comparu, aujourd'hui, comme témoins devant la cour Martiale de Versailles. La salle d'audience était comble et les dépositions paraissaient provoquer le plus vif intérêt.

Favre rendit compte de ses entrevues avec Bismark et ce dernier lui a déclaré qu'il ne croyait pas à la reconnaissance par le maréchal Bazaine, du gouvernement de Septembre.

Cer rapport créa la sensation la plus profonde parmi l'auditoire.

Londres, 22.—Des dépêches spéciales de Madrid adressées aux journaux, ce matin, confirment la nouvelle que l'entrevue entre le gouvernement et le ministre Sicles a été très-orageuse. Sicles voulait partir de Madrid à cause des démonstrations menaçantes que la foule a faites devant sa résidence, mais les officiers du gouvernement ayant dispersé la foule il s'est décidé à rester dans la ville.

ANGLETERRE.

Londres, 17.—Le Times de ce matin consacre un article éditorial à l'affaire du *Virginia*. D'après ce journal, l'île de Cuba serait certainement annexée aux Etats-Unis si le gouvernement démocrate était au pouvoir.

Si l'Angleterre, ajoute-t-il, est appelée à venger l'assassinat de plusieurs de ses sujets, elle n'aura aucune raison de ne pas reconnaître l'indépendance de Cuba. Le gouvernement américain doit adopter une telle ligne de conduite.

Londres, 18.—Des nouvelles en date du 27 octobre, disent que les troupes anglaises qui marchent contre les Ashantees, sont à présent à vingt milles plus loin que Elmena où ont eu lieu les récents combats.

Les Ashantees ont été défaits après avoir perdu un grand nombre de soldats tués ou blessés. Leurs villages ont été rasés et ils retrahent à présent sur Coomassie, et se rallieront, selon toute probabilité, sur les bords de la Prah.

Il y a eu de nombreux décès parmi les troupes.

Sir Garnet Wolseley est parti hier soir (26) avec seulement 100 soldats de l'infanterie de marine dans le but de harasser l'arrière-garde de l'armée ashantee forte de 40,000 hommes et qui bat en retraite vers le Prah.

Les marchands pensent que c'est une ruse de la part des ashantees dans le but de faire éloigner les troupes anglaises de la côte et pour attaquer ensuite la forteresse et les forces qui sont sous le commandement du capitaine Glover.

Sir Garnet Wolseley fait de grands efforts pour accomplir ce qu'il a entrepris et d'après ce que l'on peut voir l'expédition promet de réussir.

Londres, 19.—Les journaux du jour, expriment l'opinion que les gouvernements anglais et américain agiront de concert pour régler les présentes difficultés qui viennent de surgir entre ces deux puissances et l'Espagne.

ETATS-UNIS.

New-York, 17.—Le gouvernement américain a officiellement appris, hier, que 50 autres prisonniers du *Virginia* ont été exécutés. Parmi eux se trouvent 15 sujets anglais. Le gouvernement anglais a dû recevoir la même nouvelle.

La Tribune de Washington annonce que le général Sherman est opposé à la guerre avec l'Espagne. Les forces militaires des Etats-Unis ne sont pas assez bien organisées. Le général, en définitive déclare que ce serait une imprudence pour son pays d'engager des hostilités.

Le procureur général à Washington est aussi du même avis.

New-York, 17.—Une dépêche de Washington fait dire à l'amiral Porter que la marine américaine n'est pas en état d'entrer en parallèle avec la marine espagnole.

Washington, 17.—Dans une conversation, le Président Grant a déclaré que la ligne de conduite à tenir vis-à-vis de Cuba était toute tracée. Recueillir toutes les informations, connaître à fond les circonstances qui ont accompagné ce lamentable événement, c'est le devoir du gouvernement avant qu'aucune initiative ne soit prise.

Quant à lui, il n'a pas changé d'idée dans sa politique au sujet de l'île de Cuba. Il est fier que les organes de l'opinion publique aient protesté contre une violation aussi flagrante du droit international. Le Président n'est pas capable de déclarer la guerre. La question sera soumise au Congrès qui doit bientôt s'assembler et le peuple américain doit se préparer aux événements.

New-York, 21.—Une dépêche spéciale envoyée par le cable de Madrid, en date du 20 courant, au Herald, dit que la situation est grave. Il y a eu un sérieux malentendu entre le ministre Sicles et le cabinet espagnol. A l'arrivée de la nouvelle de la capture du *Virginia*, le président Castelar, se rendit à la légation des Etats-Unis et exprimant son regret pour ce qui venait de se passer, et ordonna la suspension de la sentence.

Lorsque le secrétaire Fish, télégraphia la nouvelle de l'exécution, le général Sicles, envoya une note à 2 heures du matin, demandant le *status quo*. Le secrétaire des affaires étrangères, répondit en demandant de plus amples détails, et disait en même temps que le général Sicles n'avait pas le droit d'agir ainsi; alors le général Sicles, adressa au nom des Etats-Unis une protestation formelle, contre les cruautés inhumaines commises à Santiago de Cuba, et contre l'insulte que l'on venait de faire au drapeau américain. A la fin de l'entrevue Sicles demanda de nouveau que l'Espagne força le cabinet de Cuba, à suspendre les exécutions.

Le ministre espagnol des affaires étrangères déclara alors hautement qu'il ne permettait pas à Sicles, de discuter sur les affaires municipales de Cuba. L'entrevue se termina alors d'une manière peu satisfaisante, Sicles disant qu'il ne voulait pas avoir d'autres relations avec le ministre, si ce n'était que celles purement officielles.

Les espagnols blâment les Etats-Unis au sujet de l'insurrection cubaine, et déclarent qu'ils feront la guerre avec plaisir.

Le ministre Sicles dit qu'il ne voit pas comment l'on pourrait éviter la guerre, vu que l'Espagne refuse de faire aucune concession, et le peuple espagnol défend au président Castelar de ne rien concéder.

Les républicains extrêmes favorisent les vues des Etats-Unis, au sujet de cette affaire.

New-York, 21.—Une dépêche spéciale de la Havane au Herald, mande ce qui suit: Le Diario dit aujourd'hui qu'il ne voit aucune justification à la déclaration de guerre qui menace Cuba à l'occasion de la capture du *Virginia*, mais que si le conflit s'engage, Cuba imitera Cartage, Numance et Sagonte, et fera l'admiration du monde par son héroïsme.

New-York, 22.—Tweed est condamné à 12 années d'emprisonnement dans la prison de comté et à une amende de \$12,750. Tweed a reçu sa sentence avec calme et a été conduit sous bonne garde. Il est maintenant âgé de 66 ans. Il aura donc 78 au terme de sa punition.

Washington, 23.—On commence à discuter l'affaire du *Virginia* avec plus de calme. C'est l'opinion générale qu'il n'y aura pas de guerre entre les Etats-Unis et l'Espagne.

On parle beaucoup de soumettre l'affaire du *Virginia* à des arbitres; si on adopte ce moyen de régler la difficulté, l'empereur d'Allemagne sera probablement arbitre.

ESPAGNE.

Bayonne, 24.—Don Alphonse frère de Don Carlos a été nommé généralissime des forces carlistes. 400 républicains, parait-il, ont péri dans une bataille livrée aux carlistes.

Madrid, 21.—En présence de l'attitude prise par M. Layard, consul anglais en cette ville, le général Sicles a suspendu ses préparatifs de départ.

CUBA.

La Havane, 19.—Le général commandant ce département a reçu une lettre de l'archevêque catholique dans laquelle il dit:—Notre cœur bat de joie quand nous annonçons à votre Excellence que parmi l'équipage du *Virginia*, il y en a vingt qui demandent d'eux-mêmes à devenir catholiques et qui furent baptisés dans notre sainte religion avant d'être fusillés.

ITALIE.

Rome, 20.—Le Pape adressa aujourd'hui la parole aux étudiants qui doivent quitter Rome à cause de la suppression des ordres religieux.

Il conseilla aux étudiants américains de se délier de l'excessive liberté qui règne dans leurs pays, et établit en même temps un contraste entre la non-intervention du gouvernement avec l'Eglise aux Etats-Unis et les persécutions auxquelles elle est en butte dans l'empire d'Allemagne.

DATE DE LA MORT DE JOLLIET.

Ottawa, 13 Novembre 1873.

Monsieur.

Un correspondant du *Franc Parleur* qui signe "L. J. G." (1) me prie de dire sur quelle autorité je m'appuie pour indiquer dans mon *Dictionnaire Généalogique* que Louis JOLLIET mourut "entre le mois de Mai et d'Octobre" de l'année 1700.

Rien de plus agréable que de fournir des preuves... quand on en a. Fort heureusement, je suis en état de le faire, et voici comment.

Rappelons-nous que MM. de Callières et de Champigny écrivent, à la date du 18 Octobre 1700, "que Jolliet est mort."

Consultez les registres de la paroisse Notre-Dame de Québec, à la date du *quatrième jour du mois de Mai* 1700, et vous trouverez, parmi les témoins du mariage de Jérôme Corda avec Anne Normand dit Brière, la signature de "JOLLIET, HYDROGRAPHE DU ROY."

Donc Jolliet mourut entre le 4 Mai et le 18 Octobre 1700.

Maintenant, si l'on peut prouver, comme il paraîtrait qu'il fut inhumé dans une des îles de Mingan, il faudra en conclure que la mort eût lieu au moins assez longtemps avant le 18 Octobre pour que, à cette date, MM. de Callières et de Champigny en eussent été avertis à Québec.

Voilà ce que je sais. Nous fera-t-on le plaisir de compléter ces renseignements par le titre et la date, ou même le texte du document qui permet de dire "qu'il fut inhumé dans une des îles de Mingan, celle qui est située devant le Gros-Mécatina."

C'est ce qui reste à prouver, pièce en main.

J'ai bien l'honneur d'être,

Monsieur l'Editeur,

Votre tout dévoué serviteur,

CYPR. TANGUAY, Ptre.

(1) *Franc Parleur*, 10 Octobre 1873.

NOS GRAVURES.

LA COMMISSION DES NEUF.

On se rappelle qu'au commencement du mois d'octobre, le 4, croyons-nous, les délégués des fractions conservatrices de l'Assemblée se réunirent chez un de leurs collègues, M. Aubry, afin d'étudier les moyens d'arriver à un prompt accord entre la droite et le centre droit, en vue du rétablissement de la monarchie. Ce travail, alors très-compliqué, fut confié à une commission, composée de neuf membres, dont voici les noms:

M. le général Changarnier, député de la Somme;
M. Chesnelong, député des Basses-Pyrénées;
M. Lucien Brun, député de l'Ain;
M. le duc d'Audiffret-Pasquier, député de l'Orne;
M. Callet, député de la Loire;
M. de Labassetière, député de la Vendée;
M. Combiér, député de l'Ardèche;
M. le comte Daru, député de la Manche;
M. le baron de Larcy, député du Gard.

La commission, ainsi composée, se mit immédiatement à l'œuvre, et après avoir arrêté le programme des garanties constitutionnelles auquel elle subordonnait le rétablissement de la royauté, d'un de ses membres se rendait auprès du comte de Chambord, à Phalsbourg. Ces deux membres étaient MM. Lucien Brun et Chesnelong. Ils eurent avec le chef de la maison de France plusieurs conversations importantes, et, finalement, ils arrivèrent à un accord sur la question du drapeau et sur la question non moins décisive des garanties constitutionnelles.

La commission des neuf se trouve donc avoir joué un rôle considérable dans les négociations dont il s'agit, et, quel qu'en soit le résultat, nous avons pensé qu'il n'était pas sans intérêt de donner les portraits des députés qui y ont pris part au même titre dans des proportions diverses.

LE CHIEN DU BERGER.

Fidèle à son maître, il pleure aujourd'hui sur son cercueil. On a bien raison de dire que le chien est l'ami de l'homme. Combien y a-t-il d'autres amis du berger qui pleurent en ce moment?

LE PONT INTERNATIONAL.

Une dépêche télégraphique annonçait l'autre jour que le pont international de Buffalo était terminé et qu'il serait bientôt ouvert à la circulation. C'est assurément l'une des nouvelles les plus importantes pour le commerce canadien et pour l'avenir du grand tronç. Le pont international relie la frontière américaine au Canada. C'est un immense tube de fer jeté à travers la rivière Niagara et qui coûte plus d'un million et demi de dollars. Il est construit d'après le même système que le Pont Victoria. Le changement de la largeur du chemin et l'ouverture de ce pont mettent le Grand-Tronc en relation avec 150 chemins de fer américains, avec lesquels il échange maintenant le trafic. Déjà une immense augmentation en a été le résultat qui ne peut manquer de s'accroître de jour en jour, et l'on parle déjà de construire une voie double afin de permettre au trafic de se développer sans entrave.

En apprenant ces heureuses nouvelles les actionnaires du Grand-Tronc se sont réunis à Londres et ont passé un vote de remerciements aux employés de la compagnie en Canada pour la promptitude et l'habileté consommée dont ils ont fait preuve dans l'exécution de ces grands travaux.

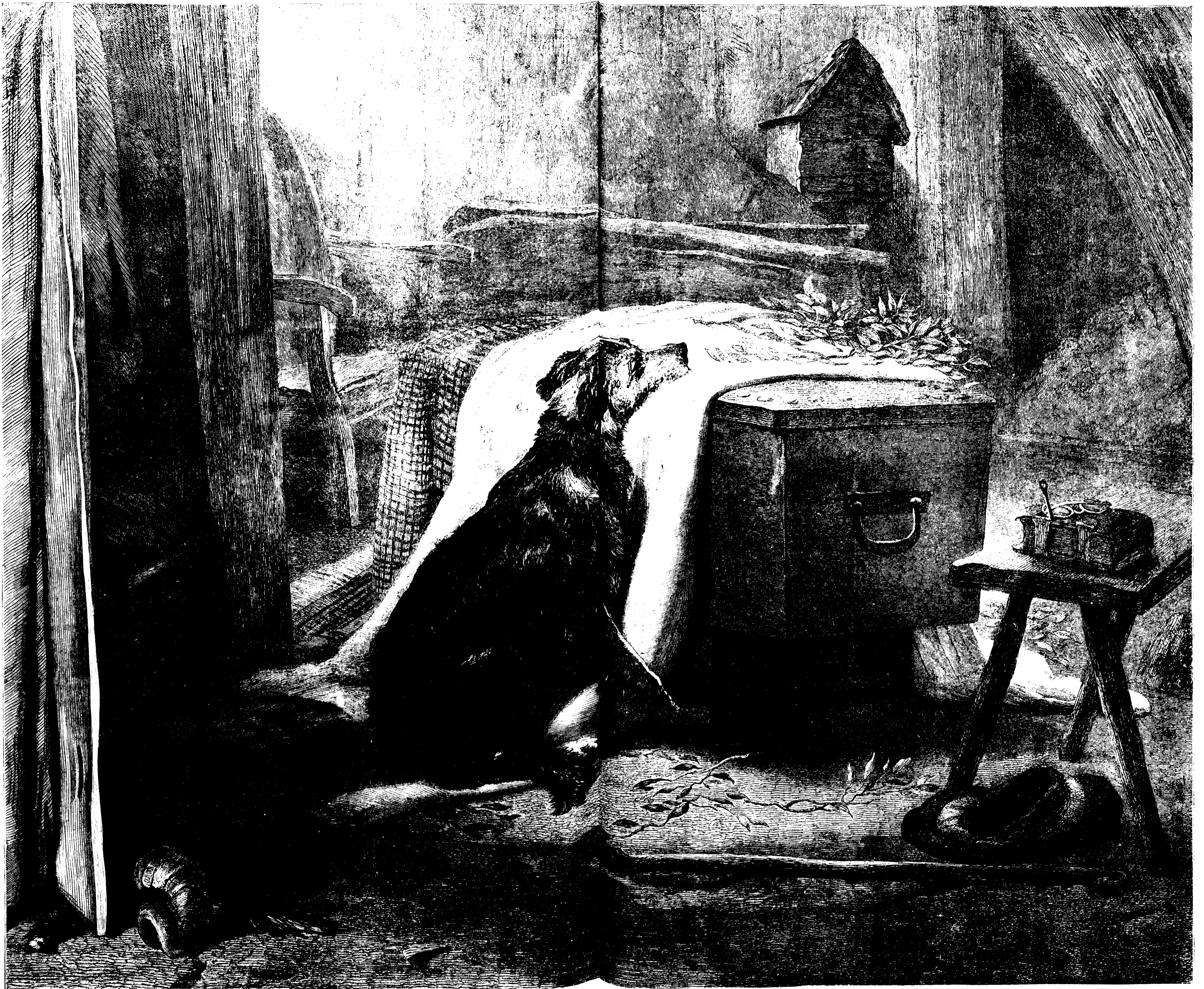
LA FORTUNE D'UN PRÉSIDENT.—M. Johnson, prédécesseur du général Grant comme président des Etats-Unis, n'a pas profité de son passage à ce poste élevé pour faire fortune. Tout son avoir consistait en une somme de \$70,000, déposée dans le First National Bank, de Washington, qui a fait faillite pendant la récente panique et qui paie aujourd'hui 30 pour cent à ses créanciers. La modeste fortune de l'ancien président se trouve donc réduite à \$21,000.

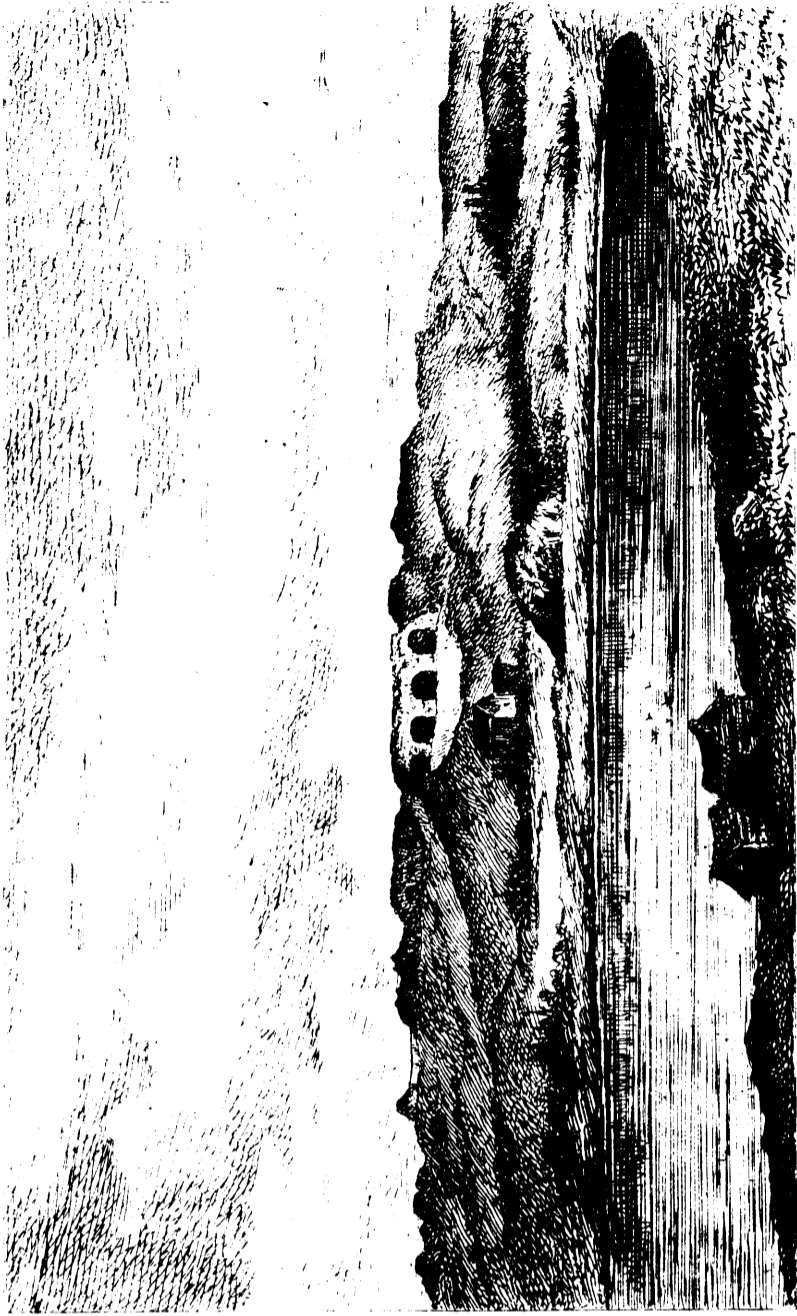


L'HON. ED. BLAKE.



1. Le général Changarnier. 2. M. Chesnelong. 3. Le duc d'Audiffret-Pasquier. 4. M. de Larocq. 5. M. Callet. 6. M. Daru. 7. M. de Labassetière, 8. M. Combier. 9. M. Lucien Brun.
FRANCE.—L'ASSEMBLÉE NATIONALE.—LA COMMISSION DES NEUF.

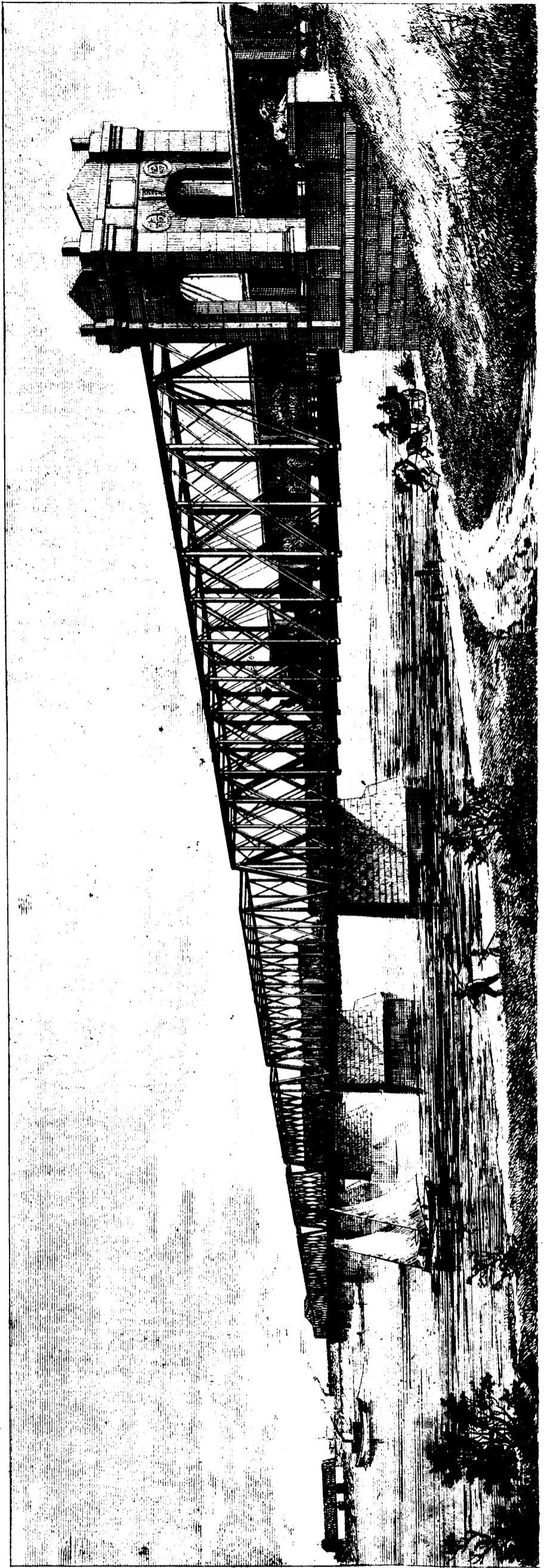




VUE DES RUINES À LOUISBOURG, C. B.



EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE MIRA, C. B.



LE PONT INTERNATIONAL, RELIANT BUFFALO AU FORT ERIE.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 27 NOVEMBRE 1873.

A TRAVERS LE TIMES.

Il y a deux hommes en Europe. L'un est en exil, sans sceptre ni couronne, sans trésors, sans armées, sans états. Il n'a qu'à se baisser pour ramasser un diadème; tous les jours de nombreuses délégations lui arrivent pour le presser d'accepter; tous les jours la presse habile et les hommes d'état forts en expédients lui conseillent de faire une légère concession, moyennant quoi tout un peuple en allégresse se jettera dans ses bras, lui jurant dévouement et fidélité. Et lui répond toujours à ces gens confits dans l'adresse: à quoi sert une couronne, à quoi sert un royaume, à quoi sert un empire, si je laisse dans le sentier qui y mène mon honneur et ma force? Je représente la monarchie catholique; je représente la politique catholique; la France ne roule dans le malheur et la d'imagologie depuis quatre-vingts ans que parce qu'elle a voulu une politique sans Dieu. Je porte avec moi le principe qui la sauvera; je ne puis renier ce principe, ni l'entamer par la moindre des concessions. . . . "Nous avons, dit-il, ensemble une grande œuvre à accomplir. Je suis prêt, tout prêt à l'entreprendre quand on le voudra, dès demain, dès ce soir, dès ce moment. C'est pourquoi je veux rester tout entier ce que je suis. Amoinri aujourd'hui, je serais impuissant demain."

C'est là, ou les mots n'ont plus leur sens, le type accompli de l'honneur politique, de la fidélité aux principes et du patriotisme.

Où sont aujourd'hui les hommes qui ne sont pas prêts à tout trahir, à tout sacrifier pour un royaume ou même pour un simple portefeuille? — "Rari nantes in gurgite vasto. . ."

En Europe comme en Amérique, les gens habiles sont les plus nombreux, forment la majorité gouvernante et n'ont qu'un regard de pitié pour ces demeurants d'un autre âge, imbus d'idées surannées et qui croient qu'on peut mener le monde avec des principes honnêtes et le sentiment religieux.

Henri V est donc un grand homme et ferait un grand roi. Il ramènerait la France aux jours glorieux de son unité puissante. Une France franchement catholique et unie sous un Bourbon honnête, grand et vertueux, de quoi ne serait-elle pas capable?

Qu'en savez-vous, nous demanderai peut-être quelque républicain libre-penseur? Nous pourrions nous contenter de répondre que l'histoire se répèterait, et que les principes qui ont déjà fait la gloire et le bonheur de la France ne pourraient aujourd'hui la perdre.

Mais qu'on regarde plutôt autour de la France. Qu'on voie ce que pense et ce qu'écrit la presse qui représente ses ennemis. Qu'on lise, au milieu de toutes ces lettres que le Times reçoit de toutes les parties du monde, celles qui lui sont adressées de Berlin. Le Times lui-même ne peut réussir à déguiser ses alarmes et les anxiétés de l'Angleterre dans les nombreux éditoriaux qu'il consacre depuis quelques semaines au Comte de Chambord.

Tant que n'a pas paru la lettre adressée à M. Chesnelong, et que les apparences de restauration légitime étaient favorables, le Times s'ingéniait à trouver des arguments pour plaider, au nom des intérêts de la France, l'impossibilité d'une royauté de Droit Divin, brocard dont on se sert pour épouvanter les imbéciles et les bétotiens de la démocratie de partout. Dans son zèle de fraîche date pour la France, il allait jusqu'à croire qu'un régime basé sur les traditions du moyen-âge pourrait même mettre en danger la paix de l'Europe. Le Times, qui est un des habiles de l'école révolutionnaire, a juste assez de flair pour comprendre ce que pourrait une France catholique et unie, guidée par un Souverain qui saurait ce que contiennent de puissance tous les éléments religieux groupés en faisceaux serrés. Les catholiques d'Angleterre, d'Irlande, de l'Allemagne, le savent bien, eux. Et ceux d'Italie, d'Espagne! Il y aurait à faire bien des restitutions et des restaurations, qui profiteraient aux peuples et à l'Eglise.

Quant à la presse du Kaiser et de son Bismarck, quant aux correspondants prussiens du Times, ils ne prenaient pas même la peine de cacher les terreurs et la rage que leur inspirait la perspective d'un Bourbon assis sur le trône d'une France monarchique. Aussi, quelle joie, quel immense soulagement a éprouvé tout ce monde ennemi et envieux de la France en lisant la lettre de Henri V à M. Chesnelong, lettre dans laquelle les Prussiens du Times et de l'Allemagne espèrent voir se dissiper les dernières chances de la restauration! Cette joie, ce soulagement prouvent deux choses: la peur que cause aux ennemis de la France l'avènement du Comte de Chambord; le mépris qu'ont du caractère français ces

mêmes ennemis, quand ils expriment l'espérance que des sentiments aussi nobles, aussi beaux, aussi désintéressés et aussi patriotiques que ceux manifestés dans sa lettre, sont pourtant de nature à le faire repousser par le peuple le plus chevaleresque du monde.

Allez! il n'y a pas deux manières de raisonner. Si ses ennemis tremblent à l'idée d'une France royaliste sous le sceptre d'un Bourbon digne des saint Louis, c'est qu'elle recouvrerait par là son ancienne gloire et son antique splendeur. Mais, patience; le jour de la grande restauration arrivera.

"La France, dit Henri dans sa lettre à M. Chesnelong, ne peut pas périr, car le Christ aime encore ses Francs, et lorsque Dieu a résolu de sauver un peuple, il veille à ce que le sceptre de la Justice ne soit remis qu'en des mains assez fermes pour le porter." C'est notre espoir, comme celui de tous ceux qui savent aimer la France.

L'autre grand homme, beaucoup plus grand, c'est le Pape. Celui-là est en prison et ne peut plus rien; il n'est pas maître de ses mouvements. Mais il est le représentant de la justice et de Dieu; il est le souverain de centaines de millions de catholiques.

Napoléon Ier voulait que l'on traitât le Pape comme s'il commandait à deux cent mille soldats. Victor Emmanuel, le spoliateur, n'est pas du même avis; ce qui n'empêche pas l'Immortel Pontife de parler et d'agir comme s'il était libre et à la tête de la meilleure armée du monde. Tout prisonnier qu'il soit, sa parole seule cause plus d'émoi que le mouvement des bataillons prussiens. Guillaume vient de vaincre, d'humilier et de morceler la France; il se croit tout puissant et ne veut pas souffrir, même chez lui, l'ombre de la contradiction ou de la proclamation de la vérité. Il a le malheur d'avoir pour sujets quelques millions de catholiques. Sur le champ de bataille, il les trouve bons. Mais une fois la victoire assurée, leur concours n'est plus aussi indispensable. Ils gênent quelque peu les plans de prussification de Bismarck et de l'Empereur Guillaume. Sous le prétexte qu'ils manquent de patriotisme et d'esprit national, on les persécute à outrance et l'on a organisé contre le clergé un système de restriction et d'oppression des plus odieux. Le Pape, dont "les mains enchaînées bénissent toujours le monde," a cru de son devoir d'intervenir par une lettre à Guillaume dans laquelle il revendique les droits de l'Eglise. Ce n'est pas un habile politicien; il a la parole nette et franche; il parle en pontife et en Saint. Il dit carrément à l'Empereur que persécuter l'Eglise, c'est ruiner son propre trône.

Guillaume répond, s'excuse un peu, accuse beaucoup, nie énormément et prétend que le clergé conspirant contre lui, il est obligé de se défendre et de porter contre lui des décrets anodins qui n'attaquent en rien la liberté et l'action de l'Eglise.

Les deux lettres ont fait le tour de la presse du monde entier. Les catholiques se sont réjouis de la démarche de Pie IX; les libre-penseurs et les protestants s'en sont alarmés. On a trouvé hardie et présomptueuse la remontrance énergique d'un vieillard impuissant et désarmé. Mais tous, ennemis déclarés ou fidèles dévoués, ont été obligés de reconnaître et d'admirer le courage du Pape qui, du fond de sa captivité, sait oublier ses propres malheurs, défendre les droits de ses enfants et parler aux grands et aux puissants le langage apostolique.

La réponse de Guillaume, qui s'est fait attendre, était pleine d'habileté et d'astuce; on y sent la collaboration du Grand Chancelier de l'Empire. Elle a fait les délices du Times, qui fait la cour à la Prusse depuis qu'elle est si puissante. Il a écrit de vigoureux articles pour blâmer le Pape et approuver Bismarck; ces articles portaient l'empreinte de la réponse de Guillaume: de l'habileté et beaucoup de mensonge.

Le Times commençait à jouir de son triomphe lorsqu'un nouveau joueur est entré en lice. Il porte, celui-là, une brillante et solide armure; il est grand orateur et écrivain distingué. Quand l'archevêque Manning parle, on peut dire que toute l'Angleterre, même l'Angleterre protestante, écoute respectueusement. Dans un sermon fait dans l'église de St. Edouard, Westminster, sermon qui restera comme l'une des plus belles pages de l'histoire de l'Eglise, il a disséqué et réfuté la lettre de l'Empereur en termes mesurés et convenables, mais très énergiques. Il a traité de criminelles inventions les accusations de trahison et de rébellion portées par l'Empereur contre le clergé catholique d'Allemagne; il a analysé ensuite clairement les lois récemment adoptées par la Prusse contre les catholiques; pas de persécution plus odieuse. Ces lois violent les libertés les plus essentielles de l'Eglise: elles lui refusent le droit de juger ses enfants et de former ses prêtres.

Le Times publia le sermon et tenta une réponse, dont le trait principal était un appel aux préjugés des protestants. Il eut le malheur de mettre en doute l'exactitude de l'interprétation donnée par Mgr. Manning aux lois de la Prusse sur l'Eglise catholique: c'était une manière de dire que ces lois n'étaient pas aussi mauvaises qu'on le disait. Dès le lendemain, le Times recevait du noble Archevêque le texte allemand et le texte anglais des lois Falk. Il publia l'envoi, avec un éditorial qui prête à rire et restera longtemps comme monument de confusion. Une colonne durant, le grand journal veut et ne veut pas; il ne peut pas approuver les lois Falk, qui violent toutes les libertés; mais il n'ose pas, non plus, blâmer son ami Guillaume, pour lequel il s'était trop avancé et compromis dans une défense inconsidérée.

Ainsi finit ce grand débat, dans lequel le Times, aux yeux même des lecteurs protestants, n'a pas joué le plus beau rôle.

Voici le programme des Home Rulers, tel que récemment formulé:

1o. Droit et privilège pour l'Irlande de faire ses propres affaires au moyen d'un parlement composé du Souverain, des Lords et des Communes d'Irlande.

2o. Garantir à ce parlement, au moyen d'un mécanisme fédéral, le droit de légiférer sur toutes les affaires intérieures de l'Irlande, ainsi que le contrôle de toutes les ressources et de tous les revenus de l'Irlande, avec obligation de contribuer aux dépenses de l'Empire.

3o. Laisser au parlement Impérial le pouvoir de régler les questions concernant la Couronne, les colonies et autres dépendances de l'Angleterre, les relations de l'empire avec les puissances étrangères, et tout ce qui touche à la défense et à la stabilité du royaume en général.

4o. Ajuster les relations entre l'Angleterre et l'Irlande tout en respectant les prérogatives de la Couronne et les principes de la constitution.

C'est, en germe, tout notre système fédéral.

Le Times, dans un article plein de sarcasme, trouve assez benin ce programme et conseille au parlement Impérial de l'accorder, s'il peut se convaincre que les Irlandais peuvent se gouverner tout seuls.

Les anglicans font force meetings pour protester contre l'introduction de la confession et autres pratiques superstitieuses dans "l'Eglise Etablie." Toutes ces pratiques dégradent l'homme, moralement et socialement, et entament la pureté de la doctrine de "l'Eglise Nationale." Et ces braves gens demandent au parlement de faire cesser ces abus et ces dangers. Ils rient de notre croyance à l'infaillibilité du Pape et ils ne s'aperçoivent pas qu'ils se donnent un maître soufflet en instituant un Pape Parlementaire.

J. A. MOUSSEAU.

CHRONIQUE.

La rumeur a circulé dans la capitale que Sa Majesté la Reine était morte. Il est inutile de dire que ce canard a fait sensation.

Sir John A. Macdonald a refusé la candidature que lui offraient ses amis de Toronto-ouest.

Le Globe dit que M. Frazer doit remplacer M. Scott dans le cabinet d'Ontario.

M. Farrer a quitté la rédaction du Mail, et il est parti pour Lennox dans le but de travailler pour M. Cartwright.

On craint des troubles dans le Nord-Ouest, en conséquence de difficultés parmi les Indiens. Une collision sanglante a eu lieu entre les Pieds Noirs et les Cris.

On pense que c'est le résultat du mécontentement des Métis.

M. Euclide Roy, marchand de St. Pie, a été nommé Conseiller Législatif à la place de M. Armstrong décédé. M. Roy, méritait cette distinction par sa fortune, sa position sociale, ses talents.

On lit dans le Times d'Ottawa:

"Le grand jury de Winnipeg a trouvé fondées les accusations de meurtre portées contre Riel et Lapine. Le Département de la Justice, ici, a été informé du fait par le Lieutenant-Gouverneur Morris. On dit que le jury est mixte et il est bien possible qu'il y ait condamnation."

La Gazette du Canada qui a paru samedi contient les nominations suivantes faites par l'ancien gouvernement: l'hon. Jos. Royal, M. M. Pierre Delorme et W. R. Bown, membres du Conseil du Nord-Ouest; Robert Wallace, inspecteur des bureaux de Poste dans la Colombie; A. Mc-

Gillivray, officier des Douanes dans la Nouvelle-Ecosse; W. R. Maingy, percepteur des Douanes à Kingston; T. R. Ferguson, percepteur des Douanes à Collingwood; P. Wheeler, officier des Douanes pour le Nouveau-Brunswick; Thomas Savoy, do; Nathan Tupper, percepteur des Douanes à Amherst, Nouvelle-Ecosse; George Gott, officier de Douane pour la Nouvelle-Ecosse; Patrick Beniteau, pour Ontario; John P. Purcell, pour Montréal; Michel Gauvin, pour Québec.

A la suite de la publication des dépêches télégraphiques échangées entre l'Archevêque et le Cardinal Barnabo, reproduites par nous dans notre dernier numéro, Mgr. de Montréal a adressé à l'Archevêque une lettre dont l'extrait suivant fait connaître le sens:

"Qui pourra croire après ce que le décret de N.-D. de Grâce n'a pas été réformé conformément aux injonctions du St. Siège? Oui, il l'a été, et il l'a été dans un temps où le dit Décret Apostolique n'était pas encore émané et où par conséquent V. G. n'avait pas été établie juge des réformes en question; il l'a été enfin de manière à pouvoir atteindre le but que se proposait le St. Siège savoir: la reconnaissance civile. J'ai donc de justes raisons de me plaindre de ce que V. G. fait entendre, dans son télégramme, que l'érection civile de la paroisse de N.-D. de Grâce est basée sur un décret non-réformé."

On lit dans le *Canadien*:

"Samedi après-midi, le Président de la Compagnie, M. le colonel Rhodes, MM. Renaud, Taschereau, le maire Garneau, F. Burstall, et les avocats de la compagnie, MM. Alleyn et Chauveau, ont eu une entrevue avec les membres du gouvernement de la Province.

"Ils ont représenté que les étendues de terre données au Chemin de la Rive Nord ne représentaient pas 2,700,000 acres; que ces terres n'étaient pas de la qualité promise par le gouvernement. Ils ont offert au gouvernement de reprendre ses terres et d'émettre à la place \$3 000,000 de débetures payées au pro rata du progrès des travaux et garanties par le chemin. Nous ne connaissons pas la réponse que donnera le gouvernement."

Une dépêche adressée au *Globe* dit que l'Association de Réforme de Bruce Sud s'est réunie à Riversdale et a passé unanimement des résolutions par lesquelles elle approuve la conduite de M. Blake.

Nous apprenons que le livre de M. E. Lareau, intitulé: "Histoire de la littérature Canadienne," doit paraître au commencement de décembre. Ce volume comprendra 500 pages, format in-8.

Des souscriptions en faveur de Louis Riel s'organisent depuis quelques jours dans notre ville. Les listes se couvrent rapidement de signatures.

M. J. O. Joseph, avocat, secrétaire du barreau depuis plusieurs années, a été nommé Magistrat Stipendiaire pour le district de Gaspé.

La Commission du Havre de Montréal poursuit ses préparatifs pour le creusement du lac St. Pierre au printemps prochain. A une de leurs dernières réunions, les Commissaires ont accordé les contrats pour la machinerie de six dragueurs.

Le montant de ces contrats est de \$270,000.

Le *Times* d'Ottawa et le *Herald* de Montréal réclament des élections générales immédiates. Il est peu probable que le Gouverneur consente à une dissolution avant que le ministère actuel ait compté ses forces en Chambre.

M. Landry se présente en opposition à M. Langelier, dans le comté de Montmagny.

M. Euclide Gagnon est nommé Magistrat Stipendiaire pour le district du bas Saguenay.

Ces jours passés, dit le *Journal de Québec*, les chars arrivant de l'Ouest étaient littéralement encombrés de Canadiens-Français, revenant des Etats-Unis. Nous n'avons pas compté moins de quatre chars ainsi chargés.

Comme on leur demandait pourquoi ils revenaient ainsi en si grand nombre, ils répondaient: Les *boss* sont *faillés* et nous n'avons plus d'ouvrage." Ils exprimaient, dans ce langage barbare, l'état industriel et financier des Etats Unis.

Ils arrivent malheureusement, l'hiver, pour être consommateurs et non producteurs. Ils eussent été si utiles durant l'été qui vient de finir et lorsque la main d'œuvre était si rare et si chère. Cependant nous leur souhaitons joyeusement la bienvenue en exprimant l'espoir qu'ils comprendront qu'il serait mieux pour eux de ne pas laisser leur patrie.

Sir Robert Hodgson a été nommé Lieutenant-Gouverneur de l'Île du Prince Edouard en remplacement de l'hon. W. C. F. Robinson qui a donné sa démission.

On prête au gouvernement fédéral l'intention de changer le personnel de la Commission du Havre. MM. Cramp et John Pratt remplaceraient MM. Delisle et Workman.

Les nouvelles de Manitoba sont des plus mauvaises. Une dépêche de Manitoba nous apprend que le grand jury a rendu un verdict "d'accusation fondée de meurtre" contre Riel, Lepine, O'Donoghue, Lagimonière, Neau et Delorme, pour complicité dans le meurtre de Thos. Scott.

Il est grandement temps que l'amnistie vienne mettre fin à ce triste état de choses.

PEAUX-BLANCHES ET PEAUX-ROUGES

(Drames de l'Amérique du Nord)

PAR
EMILE CHEVALIER.

(Suite.)

—Une tribu! qu'est-ce que c'est que ça?
—Une réunion d'Indiens. Il y a des tribus qui en comptent plusieurs mille.
—Et ce citoyen est un chef?
—Oui.
—Comme qui dirait un coronel?
—Tu as trouvé, Jacot.
—Alors on vous obéira, mar'chef, quoique ça n'empêche, il a une drôle de frimousse pour un coronel, votre...
—Tais-toi! interrompit sévèrement Adrien.
—Suffit, on se tait! répondit le dragon, en reculant de trois pas, et s'arrêtant fixe, comme s'il eût été dans les rangs à un appel.

—Cet homme est ton esclave? demanda alors l'Indien à son sauveur.

—Non, c'est mon domestique.
—Tu l'aimes?
—Sans doute; nous avons servi ensemble dans l'armée française.

—Ces questions...
—Eh bien, si tu l'aimes, continua le Bon-Chien, conseille lui de changer le costume qu'il porte en ce moment; car on voudra le lui voler, et pour le lui voler, on le tuera, s'il est nécessaire.

—Mais qui?
—Probablement des Indiens, et probablement aussi des trappeurs blancs; les derniers aiment tout autant ce qui brûle que les premiers. Vois-tu ces squaws, là-bas?
Et le doigt du Peau-Rouge indiqua les femmes qui arrêtaient toujours sur le dragon des regards aussi avides que ravis.

—Je les vois parfaitement, dit Adrien.
—Alors sois prévenu que, pour un bouton de l'habit de ton engagé, la plupart risqueraient leur vie.

Adrien partit d'un éclat de rire.
—C'est impossible! dit-il en haussant les épaules.
—Crois-en la parole de Shungush-Ouscta, qui n'a jamais laissé sortir un mensonge de ses lèvres.

—Mais.....
—Tu es donc arrivé depuis peu dans le pays?
—Hier soir seulement.

—Tu viens chasser sans doute?
—Non, je viens explorer des terrains miniers. Le front du Bon-Chien s'éclaira.

—Enfin! murmura-t-il.
Puis à voix haute:
—Les Français envoient-ils leurs jeunes guerriers pour reprendre le territoire aux Anglais?

—Cela se pourrait bien, dit Adrien, répondant à une secrète espérance de son cœur plutôt qu'à la question de son interlocuteur.
—Mon frère, dit ce dernier d'un ton ému, une affaire m'appelle vers l'Ontario. Je serai de retour dans trois ou quatre lunes. Ma tribu est campée à l'ouest du grand lac. Si, dans tes voyages, tu rencontres un Nadoëssis, présente-lui ce *totem*; et le Nadoëssis, homme, femme ou enfant, sera heureux de se consacrer aussitôt à ton service.

Avec ces mots, Shungush-Ouscta tira d'un sac de peau de vison pendu sur sa poitrine un petit morceau de bois carré sur lequel était gravé grossièrement un oiseau de proie enlevant un serpent dans ses griffes.

Cette figure est le totem ou écusson des Nadoëssis. Adrien prit l'objet et le mit dans sa poche sans y attacher grande importance, tandis que Shungush-Ouscta descendait, en courant les Rapides, dans la direction du lac Huron.

—J'espère que c'en est là un original sans copie, sans vous manquer de respect, mar'chef, clama alors Godaillleur.
—Les Indiens sont assurément fort bizarres, reparti pensivement le jeune homme.

—Ma foi, continua Jacot, si vous n'aviez pas été là, je lui aurais flanqué une giroflée à cinq feuilles, sans vous manquer de respect, mar'chef. Conçois-tu un gueux pareil? m'appeller Anglais! moi, un ancien cavalier de première classe, au septième régiment de dragons!

—Bon, bon; regagnons notre logis, car je suis trempé et je sens qu'il est temps de changer de vêtements.
—Vous vous êtes donc jeté à l'eau pour ce conscrit-là?
—Non, je l'ai simplement aidé à en sortir.

—Ces sauvages, marmotta Godaillleur, on nous disait que ça nageait comme des poissons. Ah! voyez-vous, il n'y a encore rien de tel que le 7e.

Et il se mit à fredonner sur un air inédit:
Mais pour la grâce et bon ton
C'est le dragon
Qu'a l'pompon.

Ils revinrent au village, suivis d'une multitude de curieux qui alla grossissant, jusqu'à ce qu'ils eussent pénétré dans la maisonnette où on leur avait donné l'hospitalité.

Car, à cette époque, on ne comptait pas, comme aujourd'hui, sur la rive américaine, le *Chippewa Hotel*; l'autre sur la rive canadienne, le *Pine Hotel*.

Les voyageurs entraient dans la cabane qui leur convenait, et jamais ni l'abri ni la nourriture ne leur étaient refusés. En partant, il ne fallait point parler de payer, l'hôte se serait fâché. Pourvu que vous soldiez votre écot en nouvelles des pays d'en bas ou d'en haut, il était satisfait.

Telle était jadis la pratique chez nos pères les Gaulois.

Le voyageur trouvait bon accueil dans la demeure où il lui plaisait de s'arrêter; et cette demeure on l'estimait privilégiée. On l'aimait, on la jalousait.

L'étranger restauré, reposé, chacun faisait cercle autour de lui pour l'entendre raconter ce qu'il avait vu, ce qu'il savait.

Puis, quand il partait, les vœux de la famille qui l'avait gratuitement hébergé l'accompagnaient.

Souvent même on se disputait le plaisir de lui offrir des provisions et de le conduire à plusieurs lieues de la localité où il avait fait halte.

Tout cela est bien changé en Europe, tout cela change rapidement en Amérique.

Un siècle, moins peut-être encore, et le désert, avec ses merveilleux récits de chasse de pêche, de guerre, ne sera plus qu'un souvenir dont l'idée se heurtera fréquemment à l'incrédulité.

Des bateaux à vapeur, des chemins de fer relient déjà le lac Supérieur au monde policé: on projette un railroad à travers les prairies du nord-ouest et les montagnes pour arriver l'océan Atlantique à l'océan Pacifique.

Sans la guerre qui désole présentement l'Union américaine, cette immense artère serait, certes, en voie d'exécution; ainsi, les vieilles habitudes des chasseurs nord-ouestiers, les antiques exploits de la race rouge n'auraient plus bientôt d'autres annales que la légende et la tradition.

Adrien Dubreuil songeait à ces évolutions de la civilisation, tout en remplaçant par un costume sec et chaud son vêtement mouillé, dans la chambrette où on l'avait logé, chez un honnête pêcheur canadien, le père Rondeau.

Non que la maison fut des plus commodes. Elle n'avait que deux pièces: la première à l'entrée, la salle, et celle où se trouvait le jeune homme; mais l'une et l'autre étaient propres à ravir et possédaient plusieurs des ustensiles en usage dans les villes.

Séparées par une mince cloison de sapin, un grand poêle de fonte à deux étages les chauffait toutes deux.

Des bancs-lits, peints en bleu, servaient de couchettes. Ces bancs-lits, formés par quatre planches réunies en carré long au moyen de charnières, renferment des couvertures, et quelquefois, par excès d'opulence, une maigre paillasse.

Le soir, on les ouvre pour se coucher, et ils remplissent tant bien que mal leurs fonctions de lit; le matin, on les ferme, et ils redeviennent bancs pour la journée.

Au besoin, ils font l'office de malle, voire même de garde-manger.

Si ce meuble n'est ni élégant ni très confortable, il a au moins l'avantage d'être fort utile et peu coûteux.

Dans la salle on voyait encore une table longue, des escabeaux, des instruments de pêche, de chasse, une chaudière de fonte et cinq ou six plats de terre grise, avec quatre ou cinq assiettes de faïence historiée, ce qui passait alors pour un véritable luxe au Sault-Sainte-Marie.

Au plancher séchaient des chapelets de ce poisson blanc du lac Supérieur, le plus exquis que je sache, des quartiers de venaison et des bottes d'herbes aromatiques, entre autres des paquets de gin-seag, cette plante qui, pendant le siècle dernier, passait pour une panacée infailible, et dont la découpe se au Canada eut, à cette époque, tant de retentissement en France.

La chambre d'Adrien était celle où le père Rondeau couchait d'ordinaire; mais il s'était fait un point d'honneur de la céder à son hôte, et avait refusé formellement de la reprendre, alors même que celui-ci assurait qu'accoutumé à la vie des camps il dormirait très-bien dans la salle, avec son dragon.

Outre ces deux bancs-lits, cette chambre renfermait une armoire en noyer tendre, différents trophées de chasse, un christ en plâtre et quelques images de saints outrageusement coloriées.

Une demi-douzaine de livres d'oraison, jaunies par le temps noircis aux tranches par les doigts et rongés par les mites, étaient soigneusement rangés sur un petit rayon, près de l'unique fenêtre, au-dessous d'un bénitier en bois dans lequel baignait une branche de buis.

A cette fenêtre pas de vitres, —elles étaient presque inconnues au Sault-Sainte-Marie —mais des carreaux de parchemin qui tamisaient, à l'intérieur de la pièce, un jour terne et jaunâtre. Pour plancher le sol nu, battu comme l'aire d'une grange.

Ce n'était vraiment pas là la demeure de l'homme civilisé, mais ce n'était plus celle du sauvage, ou du trappeur nomade; et, entre le wigwam et cette cabane, il y avait bien la distance qu'il y a entre un palais et une chaumière.

—Enfin, se dit Adrien Dubreuil, en se chauffant les mains au tuyau du poêle, si je ne suis jamais plus malheureux que ça dans ce qu'ils appellent le désert, je ne serai pas trop à plaindre.

—Ce n'est pas pour dire, sans vous manquer de respect, mar'chef, mais le rata du régiment ne valait pas celui qu'on mange ici, dit Jacot, qui étendait le vêtement que venait de quitter son maître pour le faire sécher.

—Ah! tu faires la soupe, toi, reprit l'ingénieur en souriant.

CHAPITRE V.

LE DÉPART.

—Allons, bourgeois, la soupe est dressée! cria-t-on de la salle.

—Nous y sommes, répondit Adrien en ouvrant la porte.

—Bonjour! dit un homme qui achevait de mettre le couvert.

—Bonjour, monsieur Rondeau. Vous vous portez bien?

—Toujours bien, bourgeois; et vous? On m'a dit que vous aviez fait une bonne action, ce matin.

—Oh! il n'en faut pas parler.

—Pas parler! pas parler! Savez-vous que ce n'est pas tout un chacun qui peut arracher un homme au Trou de l'Enfer? N'en pas parler, ma conscience! on en parlera dans cent ans. C'est moi qui vous le dis. Mais il était donc fou, d'aller se jeter dans l'Étonnoir?

—Je n'ai pas compris qu'il voulût descendre la chute avec son canot.
 —Sauter les Rapides? On le fait tous les jours.
 —Vraiment?
 —Était-ce un Indien?

—Oui; il m'a dit qu'il appartenait à la tribu des Nadoessis.
 —Ah! je conçois, dit le père Rondeau. C'est un étranger à la contrée....il ne connaissait pas la passe. Il vous doit un fameux cerge, et il peut se flatter d'être le premier qui en réchappe. Mais je bavasse comme une femme à la rivière... Le déjeuner refroidit... A table.
 —Où donc est madame Rondeau? demanda Adrien.
 —Elle est allée, avec les enfants au bois, chercher un caribou que j'ai tué la nuit dernière.
 —Comment! exclama notre Français surpris, car le caribou est un animal de la grosseur d'un jeune taureau.
 —Ah! fit Rondeau, ça vous étonne. Mais ici nous avons adopté l'usage indien. Rarement nous ramassons le gibier que nous tuons. Ce sont nos femmes qui se chargent de le rapporter à la maison. Asseyez-vous.
 On se mit à table.

Une soupe aux pois, un morceau de porc salé, des tranches de poisson fumé, puis grillé à même sur les charbons, faisaient, avec une sorte de galette, lourde comme du plomb, cuite sous la cendre, les frais du repas, qui fut arrosé d'eau claire.
 Malgré sa simplicité, Adrien le trouva délicieux, et Jacot jura, qu'on me pardonne la locution, "qu'il n'avait jamais fait pareille noce."
 —Si seulement, sans vous manquer de respect, mar'chef, dit-il en avalant sa dernière bouchée, on avait pour deux sous de tord-boyaux...

—Ça compléterait la fête, acheva Adrien en riant.
 —Attendez, mon brave, on va vous en servir, et du chenu! fit le père Rondeau, qui se leva, prit dans un coin une cruche de grès au ventre rebondi et l'apporta sur la table.

A cette vue, les gros yeux ronds de Godailleur roulèrent voluptueusement dans leurs orbites, et il fit claquer sa langue contre son palais.

—C'est de l'eau de vie de riz sauvage! goûtez-moi ça! dit l'amphitryon en remplissant à demi les verres de ses convives, à la grande jubilation de l'ex-cavalier de première classe, et malgré les protestations d'Adrien, effrayé par cette libéralité.
 —A votre santé et à celle de la vieille France! dit le Canadien.

—A la vôtre, monsieur! ajouta l'ingénieur.
 —Va pour la mienne, reprit le père Rondeau, mais bumper, alors!

—Bum.....qu'est-ce que c'est que ça? interrogea Jacot, ne sachant s'il devait boire ou laisser son verre, qu'il couvrait d'un regard attentif.

—C'est un mot anglais, ça veut dire: vide tout! lui souffla Adrien.

—Quel joli mot! je le retiendrai, sans vous manquer de respect, mar'chef; y en a-t-il beaucoup comme ça dans l'anglais, répliqua Godailleur après avoir avalé, d'un trait, le contenu de son verre.

Puis il continua en aparté:
 —Ils ont de bonnes choses, ces Anglais. J'ai eu tort de leur en vouloir tant. Après tout, peut-être bien que ce mot bum... bonne... pompe,—oui c'est ça même,—ils nous l'ont aussi volé. Pompe, pardi c'est français; pomper! sans vous commander, ni vous manquer de respect, c'est pomper, le mot, n'est-ce pas, mar'chef? ajouta-t-il à mi-voix, en se penchant vers l'ingénieur.

—Laisse-moi, dit celui-ci, avec un geste de la main, car le père Rondeau, ôtant de dessus sa tête sa tuque de laine bleue, avait pris la parole:
 —Je ne suis pas trop curieux, bourgeois; mais pourrait-on savoir ce que vous êtes venu faire par ici?

—Oh! parfaitement. Je vais vous le dire.
 —Attendez, j'allume mon calumet.

Ce disant, il tira de sa poche une torquette ou rouleau de tabac, cordé comme un fouet et de la grosseur du pouce, en coupant par tranches, une petite quantité sur la table, acheva de réduire en pièces les hachures, en les frottant fortement entre les paumes de ses mains, puis il bourra un fourneau de pierre, fixé à un roseau, et, avec un charapignon sec, en guise d'amadou, mit le feu à son tabac.

—Si vous en déirez? fit il ensuite.
 —Merci, répondit Adrien, j'ai des cigares.
 Le Canadien offrit aussi sa pipe au dragon.

—Pouah! j'ai mon brûle-gueule! exclama Jacot.
 —Vous disiez d'inc. questionna de nouveau le père Rondeau, un coudé appuyé sur la table, la tête dans la main, les yeux à demi-clos, et dans l'attitude d'un homme qui digère délicieusement; vous disiez donc, bourgeois.....

—C'est une affaire de mines qui m'a amené en Amérique.
 —Ah! j'entends. Quelque compagnie.....

—Oui et non. Je dois explorer le terrain, et si les fouilles répondent à mon attente...

—Mais, de quel côté vous dirigez-vous?
 —On m'a parlé de la pointe Kiouinâ.

—Connu. Il y a déjà des Bostonnais qui y travaillent aux mines. Des pas bonnes gens, bourgeois. Je ne vous engage pas à vous frotter à eux.

—Peuh! siffla Jacot, vos Américains, mais j'en mange-rais cent, à chaque repas, pour ma part.

—Bah! fit gaiement Adrien, ce ne sont pas des ogres.
 —Savez-vous l'anglais?
 —Un peu.

—Tant mieux. Mais comment pensez-vous vous rendre à la Pointe?
 —N'y a-t-il pas des canots?

Le Canadien secoua négativement la tête.
 —La navigation, dit-il, n'est pas encore ouverte sur les bords du lac. Ce n'est pas avant quinze jours que la glace sera fondue. Alors, seulement, vous pourrez vous embarquer.

Dubreuil ne s'attendait pas à ce contre-temps.
 —Quinze jours! répéta-t-il d'un air désappointé.

—Oui, quinze jours au moins.

—Mais que faire, d'ici là?
 —Dame, bourgeois, ce que vous voudrez.
 —Il me semble, sans vous manquer de respect, mar'chef, insinua Godailleur, que nous ne sommes pas mal ici. Pour peu que je trouve.....
 Et l'ex-cavalier de première classe tira galamment ses moustaches, en faisant de nouveau claquer sa langue contre son palais.

—Laissez-nous tranquilles avec ces sottises réflexions! répliqua impatiemment Dubreuil.
 Puis s'adressant au Canadien:

—Mais, par terre, n'y aurait-il pas moyen? ...
 —Par terre! impossible. On n'y pourrait aller en raquettes. Il n'y a plus assez de neige sur le sol, et puis vous ne savez probablement pas marcher avec des raquettes.

—Vous avez des traîneaux, je crois? ...
 —Ah! bien oui, la glace est pourrie.....pourrie... qu'on cale à chaque pas.

—Alors il faudra attendre!
 —Comme de raison,
 —Nous vous gênerons en restant si longtemps.....

—Me gêner! ma conscience!
 —Je vous indemniserai!
 —Indemniser, bourgeois! dit le père Rondeau en se levant indigné, croyez-vous qu'il n'y ait plus de lard dans notre saloir, plus de poisson dans les Rapides?

—Pardon! fit Dubreuil, s'apercevant qu'il avait blessé le bonhomme; vos coutumes sont si différentes des nôtres que je suis excusable... Vous ne m'en voulez point, n'est-ce pas?

Et il lui tendit la main.
 —A preuve que je ne vous en veux pas, c'est que nous allons encore trinquer ensemble, dit Rondeau après lui avoir fait craquer les doigts dans les siens.

—Oui, c'est ça, trinquons, sans vous manquer de respect, mar'chef, intervint le dragon.
 Cette fois on but à la prospérité de l'hôtesse absente. Puis Adrien renoua l'entretien.

—Comme cela, dit-il, vous pensez que, dans une quinzaine, nous pourrions engager un batelier pour nous transporter à Kiouinâ.

—Mieux que ça, mieux que ça!
 —En vérité?
 —La Mouette, un bâtiment de cinquante tonneaux, doit appareiller maintenant pour la Pointe; le capitaine est de mes amis. Il vous arrangera.....et pour pas cher..... je m'en charge.

—C'est trop de bontés! dit Dubreuil.
 —Mais, ajouta le Canadien, vous ferez bien de réfléchir avant de vous embarquer.

—Pourquoi?
 —Il y a du danger... beaucoup de danger... je parierais gros que si vous connaissiez le pays comme moi vous n'iriez pas.

—Ne dites pas qu'il y a du danger au mar'chef! c'est une double raison pour l'y pousser, sans lui manquer de respect, s'écria Jacot.
 —Quant à vous, mon homme, poursuivit Rondeau, je vous conseille de serrer votre uniforme dans votre valise, car si vous le portez longtemps encore, même ici, je ne réponds pas plus de votre peau que de lui.

—Cacher mon uniforme! l'uniforme du 7e dragons jamais! répondit l'ex-cavalier avec un mouvement d'une grandeur héroïque.
 —Il le faudra, cependant, et dès aujourd'hui, dit Dubreuil.

Jacot jeta sur l'ingénieur un regard où se peignaient la consternation et la douleur.
 —Oui, appuya Adrien, je l'ordonne.

A ce mot, la pipe du dragon lui tomba des dents et se brisa sur le sol.
 Deux grosses larmes brillèrent au coin de ses paupières et roulèrent sur ses joues.

—Puisque c'est la consigne on obéira, dit-il d'une voix altérée.
 Ce chagrin naïf, mais vrai, mais profond, touchait vivement Dubreuil.

Cependant, il lui importait de ne pas faiblir, car il devinait les ennuis, sinon les périls, auxquels les exposerait l'habit du dragon; il feignit donc de ne point remarquer l'impression que son ordre avait causée au pauvre Jacot.
 Ce dernier s'était levé, et lentement, tristement, la mort dans l'âme, il s'avançait vers la porte de la chambre à coucher, pour remplacer sa tenue par un habillement de chasse.

Mais, après avoir mis la main sur le loquet, il s'arrêta et se tourna d'un air piteux, suppliant, vers son maître.
 Ne l'apercevant pas ou voulant ne pas l'apercevoir, Dubreuil continuait de causer avec leur hôte.

Cinq minutes durant Godailleur resta immobile comme une statue.
 Puis, fatigué d'attendre, il toussa, toussa encore, et toussa comme s'il eût été subitement pris d'un accès de coqueluche.

Sa toux était si bruyante, elle menaçait de se prolonger tellement, que Dubreuil leva enfin la tête vers lui.
 Aussitôt la quinte cessa comme par enchantement.

—Que veux-tu encore? demanda l'ingénieur d'un ton sec.
 —Sans vous manquer de respect, mar'chef, balbutia Godailleur, est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de garder mes bottes éperonnées?

—Si, répliqua Adrien en riant, mais je te préviens que toi-même en seras bien vite fatigué.
 —Merci de la complaisance, mar'chef, s'écria le dragon en faisant un salut militaire.

Et il rentra dans l'autre pièce.
 —Vous avez là un engagé comme il n'y en a pas beaucoup dit le Canadien.

—C'est un ancien brossueur...
 —Brossueur! je n'y suis pas.

—En France, dans l'armée, les sous-officiers appellent brossueur l'homme qui pansé leur cheval et les sert.
 —Bien. Mais que veut dire ce mar'chef qu'il met à toutes les sauces?

—Maréchal des-logis-chef. C'est une abréviation usitée au régiment. Dites-moi, y a-t-il loi d'ici à Kiouinâ?

—Quand le vent est bon, le bateau met trois à quatre jours, parce qu'on ne marche guère la nuit. La côte est trop dangereuse. Vous ferez bien de louer deux ou trois chasseurs si vous voulez pas mourir de faim.

—J'y avais songé.
 —Je vous trouverai ça à raison d'un écu de trois francs par jour, leur passage jusqu'à la Pointe payé par vous, bien entendu. Maintenant, bourgeois, au revoir! je m'en vas à la pêche! Faites ici comme chez vous! Mais, sans être trop curieux, qu'est-ce que c'est que ce palet que vous avez là dans vos mains?

Il doigt le père Rondeau indiquait le totem donné par Shunguah-Ouscta à Dubreuil, et que celui-ci faisait piroetter sous ses doigts.

—Oh! rien, répondit le jeune homme, une amulette indienne. C'est, ajouta-t-il en riant, la récompense du sauvé au sauveur de ce matin.

Après avoir considéré l'objet, le Canadien dit à Adrien d'un ton sérieux:

—Gardez précieusement cette médecine, comme nous appelons ces choses-là. Elle vous servira mieux que votre poudre, votre argent, ou votre langue.

Sur ce il sortit.
 Seize jours après, Adrien Dubreuil, accompagné de Godailleur en costume de chasseur, plus les bottes éperonnées, faisait ses adieux à la famille Rondeau.

Il voulut offrir un souvenir; mais il ne réussit à faire accepter qu'un paquet de cigares.

Le Canadien conduisit ses hôtes au quai d'embarquement, à quatre milles du village.

La *Mouette* était un joli navire ponté et gréé en barque, qui semblait avide de prendre sa course sur l'onde.

Comme elle inaugurait la réouverture de la navigation, on l'avait pavoisée de cent flammes et banderoles aux couleurs de l'Union américaine.

Toute la population du Sault-Sainte-Marie s'était assemblée sur le rivage pour assister au départ du bâtiment.

Et ce spectacle était plein d'intérêt pour un étranger, par la diversité des costumes, des physionomies, des idiomes.

Ici c'était un groupe d'Indiens qui dansaient au son du tambourin, en poussant des cris assourdissants; là des Yankees faisaient retentir la plage du chant de *Hail Columbia*; plus loin des Canadiens chantaient *Par derrière chez mon père, la Marseillaise*, ou *Je m'en va-t à la fontaine*; plus loin encore des enfants de la verte Erin entonnaient dévotieusement un hymne religieux.

L'allégresse était partout, dans les cœurs comme sur les visages, car l'hiver avait été dur; on avait cruellement souffert du froid et du manque de provisions au Sault Sainte-Marie,—plus d'un imprévoyant était mort de faim,—et le départ de la *Mouette* annonçait le départ des mauvais jours, le retour de l'abondance et de la belle saison.

A midi un coup de canon résonna.
 C'était le signal pour lever l'ancre.

—Ma conscience! je suis tout comme un enfant, dit le père Rondeau à Dubreuil; je vous connais à peine et déjà je vous aime autant que si vous étiez mon fils. Laissez-moi vous embrasser; ça me fera du bien.

—Oh! de tout mon cœur, répondit Adrien, en se précipitant dans les bras du bonhomme.

—Et moi! soupira la bouche grimaçante de l'ex-cavalier de première classe.
 —Toi! repartit Rondeau, ça serait déjà fait si je n'avais peur de tes crocs et de ta figure en lame de rasoir. Mais, tiens, ça ira tout de même. Viens ici.

—Sans vous manquer de respect, dit Jacot, en accolant vigoureusement le Canadien, qui lui souffla à l'oreille:
 —Mon garçon, prends bien soin de ton mètre, c'est le meilleur des hommes! tu m'en réponds, entends-tu!

—On vous obéira, sans vous manquer de respect, papa Rondeau.
 —Allons, messieurs, on n'attend plus que vous! cria le capitaine du haut du pont.

Le père Rondeau s'approcha encore de Dubreuil.
 —Avez-vous la médecine? lui dit-il.

—Soyez tranquille.
 —Surtout, ne la perdez pas.
 —J'y veillerai.

—On vous appelle, à la revue!
 —Au revoir, et merci pour toutes vos bontés!

Les deux hommes échangèrent une poignée de main, et Dubreuil, suivi du dragon, sauta sur le navire.

Aussitôt les amarres furent larguées, et la *Mouette*, poussée par une bonne brise nord-est, s'éloigna rapidement du rivage aux tumultueuses acclamations des spectateurs.

(A continuer.)

Les Pilules du Dr. Colby guérissent l'indigestion.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCES.

En cette ville, le 24 courant, la dame de M. Elie Tourangeau, typographe, un fils.

A Greenfield, Mass., le 9 courant, la dame de M. C. M. Deslauriers, agent de "L'Opinion Publique", un fils.

MARIAGES.

Le 11 novembre courant, M. Victor Bélanzer, de Lotbinière, conduisait à l'autel, Mlle Léonora Chabot de Ste. Eulalie. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. M. Bernier, curé du lieu.

Après avoir passé plusieurs années aux Etats-Unis, ce brave Canadien, se rappelant encore la patrie et celle qu'il y avait laissée, est venu combler ses vœux en l'unissant à lui par les liens sacrés du mariage.

Puisse cette union être toute de bonheur: ce sont nos vœux les plus sincères.

A St. Paul d'Abbotsford, comté de Rouville, le 11 courant, par le Rév. J. B. Duhamel, curé du lieu, M. Joseph Dufresne, ci-devant de Milford, Mass., a Mlle. Alice Stébène, de St. Paul d'Abbotsford. Le "Foyer Canadien" est prié de reproduire.

DECES.

A Beauharnois, le 18 courant, à l'âge de 5 ans 8 mois et 12 jours, Marie-Rose-Noémie, fille unique et bien-aimée de A. R. Primeau, écr., M.D.

UN EPISODE DE L'EVACUATION.

Dès la veille au soir, le vieux soldat avait fait sa toilette: il avait voulu dormir dans son vieux uniforme, au coin de l'âtre, étendu sur l'antique fauteuil à crémaillère; car il s'était promis d'être debout avant le soleil.

Jadis, à une époque de gloire, quand les petits enfants se serraient autour de ses jambes croisées, dans les longues soirées d'hiver, il avait pris plaisir à raconter tous les exploits de la garde; il avait vu Wagram, il avait vu Moscou, et tenu, non sans honneur, sa petite place dans cette série de hauts faits que toujours nous enviera le monde.

C'était son bonheur de raconter ces choses. Tout humble acteur qu'il avait été dans ces grands drames, il pouvait se vanter de n'avoir jamais mis la croix en l'air.

Lorsque, pour la centième fois et plus, il recommençait son récit, la flamme brillait dans ses yeux; son dos voûté se redressait comme par miracle, et, quand il parlait du vaillant Cambonne, du maréchal Ney, injuriant et provoquant la mitraille anglaise, il pleurait, il pleurait à chaudes larmes, et les petits enfants, les yeux humides, se suspendaient à ses lèvres.

Ils avaient grandi au bruit de toutes ces aventures, et, dans leurs os, le grenadier de la garde avait fait pousser de la moëlle d'homme.

Aussi, comme lui, ils s'étaient rudement battus, et de trois qu'il avait vus partir, l'un était mort à Wissembourg, l'autre à Rézonville, un jour de victoire; le troisième, que les balles avaient respecté dès l'abord, était tombé sanglant sur les bords de la Loire, sous trois hussards Badois qui, jadis, lui serraient les mains aux marchés de Strabourg et de Kehl.

Depuis lors la maison était devenue bien triste, si triste que sous l'herbe qui poussait à foison dans la cour, involontairement on cherchait des croix, comme dans un cimetière. Avec le vétérans qui pleurait sur la France mutilée, il y avait deux veuves et un enfant de sept ans à peine, qui déjà se cachait la tête dans ses mains, quand les soldats étrangers en promenade passaient, par groupes, sur la route de France.

La Lorraine et l'Alsace nous en réservent de ces enfants-là, qui dans dix ans, seront des hommes!

Ce soir-là, après avoir endossé son habit de parade râpé sur toutes les coutures, — car il en avait vu de toutes les sortes, depuis Moscou jusqu'à Waterloo, sa dernière bataille — il avait pris l'enfant sur ces genoux. Sur sa poitrine, du côté gauche, juste à la place du cœur, la croix d'honneur pendait, au bout d'un ruban fané, terni, qu'il n'avait jamais voulu remplacer, car l'empereur lui-même l'avait attaché de ses mains.

Des larmes roulaient sur ses joues ridées, et quelques-unes s'arrêtaient parfois à mi-route, dans une crevasse qu'une balle perdue avait creusée, à Friedland, sur la fin de la journée.

Depuis trois longues années que les Allemands occupaient l'est de la France, il avait vieilli et s'était affaibli à vue d'œil; sa haute taille, droite encore et majestueuse dans l'uniforme, comme au temps des grandes parades militaires, s'était soudain voûtée; son allure assurée, tout d'un coup, s'était faite incertaine, et sa voix, tremblante et faible maintenant, avait perdu cet éclat sonore des jours passés, lorsque, le verre en main, solide encore malgré ses soixante quinze ans sonnés, il trinquait à la santé de la France et entonnait, au dessert, un chant patriotique qui faisait trembler les vitres dans l'auberge.

Pendant ces trois années-là, il avait refusé de franchir le seuil de la maison; mais parfois cependant, lorsqu'il s'imaginait que personne ne pouvait le voir, il se glissait, pour respirer le grand air, dans le jardin entouré de haies qui se trouvait derrière. Là, assis à l'ombre d'un grand arbre, il fumait sa pipe mélancoliquement, et lentement il lisait, plusieurs fois de suite, l'histoire des grandes batailles qu'il avait vues, et où son sang avait coulé, sans qu'il le marchandât jamais.

Déjà, deux fois, dans sa vie, il avait vu les alliés se répandre par les routes et les chemins qui conduisaient au cœur de la France; mais alors, ce n'était pas la même chose: la patrie succombait, épuisée de victoires: si l'on peut dire; la fortune d'un homme avait lassé le destin; et le succès lui-même veut un terme ici-bas.

Aujourd'hui, l'envahisseur se montrait arrogant, fier de venger par des atrocités sans nombre comme sans nom ses humiliations passées. Le cœur du vétérans se saignait dans sa poitrine amaigrie, et lorsque, à travers les branches, il apercevait les

soldats allemands en promenade, il les suivait de l'œil, longtemps, et parfois sa main, instinctivement, se glissait à son côté, à l'endroit où, jadis, battait la poignée de son sabre.

La veille, avant de s'endormir, il s'était montré plus joyeux que d'habitude; le lendemain, dès le point du jour, les troupes étrangères devaient se mettre en marche vers la frontière et disparaître pour jamais de l'horizon de la France.

Au premier roulement de tambour, il était debout. Les deux veuves et l'enfant s'étaient, sur son ordre, revêtus de leurs habits des jours de fête. Au loin, on entendait les cloches de la ville, sonnantes à toute volée, et sur le chemin, le bruit sourd et continu d'une nombreuse troupe en marche. Alors il sortit; puis, lorsque les tambours et la musique se rapprochèrent, il se plaça sur le seuil de la maison, assis sur une chaise et l'enfant sur ses genoux.

Les troupes s'avançaient d'un pas méthodique, comme si le vieux Guillaume eût été là pour les regarder faire.

Ils allaient tous, impassibles sous le regard de leurs officiers. La sueur, à grosses gouttes, ruisselait sur leurs visages hâlés. De temps en temps, un homme tombait frappé à mort, mais on n'y prenait pas garde; l'heure de l'étape étant fixée, la victime était abandonnée, comme un chien mort.

Lorsque les premiers rangs avaient passé devant la maison, plus d'un avait forcé le sourcil, à la vue de ce glorieux uniforme, qui leur rappelait les batailles d'autrefois, leurs pères battus et leur patrie occupée.

Cependant, cette tête de soldat paraissait si pleine de noblesse, sur ses épaules fléchissantes, que les officiers passaient sans avoir l'air d'y prendre garde; quelques-uns même, en passant, baissaient, vers le sol, la pointe de leur sabre.

Enfin, le dernier peloton parut. La roue de la masse se perdit dans le lointain, en même temps que les uniformes disparaissaient dans la poussière.

Sur la route, le vétérans, ses filles et l'enfant se trouvèrent seuls. Alors, il s'avança, déploya, en poussant un grand cri de: Vive la France! un drapeau tricolore qui n'avait pas vu le jour depuis trois ans, et portant la main à son front, comme pour le salut militaire, il leva les yeux au ciel et dit ce simple mot: Présent!

Puis il s'éleva mort sur le chemin au moment où les dernières baïonnettes allemandes disparaissaient à l'horizon.

CHARLES CANIVET.

CONFLAGRATION.—Hier matin a eu lieu à Stayner, province d'Ontario, un incendie qui a détruit la station du chemin de fer Northwestern, la scierie et le chantier de bois de construction de Randolph, l'hôtel Summerfeldt, enfin quatre maisons d'habitation. La perte est évaluée en totalité à \$200,000.

Un dîner bien bizarre, dit L'Événement, a eu lieu le 25 dans un des restaurants les plus à la mode à Paris:

Treize couverts étaient mis, un seul convive était présent, qui, au grand étonnement des garçons, dina fort tranquillement tout seul, après avoir eu soin de rapprocher les douze chaises vides de la table, comme si elles étaient retenues.

Voici l'explication de ce mystère: Il y a vingt ans, treize amis, parmi lesquels Alfred de Musset, Théophile Gautier, le comte de Flébac, etc., etc., étaient réunis au restaurant en question. On convint que tous les ans, à pareille époque, on se rassemblerait et que la place des morts pendant l'année serait conservée comme si l'ombre du trépassé devait assister au banquet.

L'année suivante, ils n'étaient plus que onze; deux ans après, dix; trois ans, sept, etc., etc.

L'avant dernier est mort dans le courant de cette année: c'était M. le comte de Flavigny.

Le dernier subsistant, fidèle aux conventions, dinera donc annuellement seul en face des douze chaises vides, jusqu'à ce que la mort vienne aussi les surprendre.

C'est M. Rubelles, un peintre assez estimé, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Au café des Variétés. Un consommateur demande un boc. —Boum! répond le garçon.

Au bout de quelques minutes, ne voyant rien venir, le consommateur réitère sa demande.

Nouveau boum! du garçon, qui continue à ne rien apporter.

Le consommateur, très calme: —Mon ami, vous devriez vous marier.

—Pourquoi?

—Vous n'êtes pas fait pour rester garçon.

\$5 à \$20 par jour, Agents demandés! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adresses: 4-22 St G. STINSON & CO., Portland, Maine.

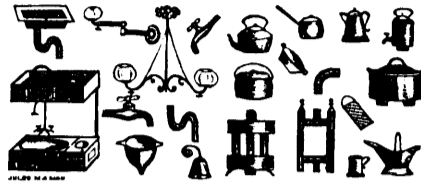
EVITEZ LES CHARLATANS.

Une victime des indiscretions de la jeunesse, qui causent la débilité nerveuse, le dépérissement prématuré, etc., ayant en vain essayé de tous les remèdes annoncés, a découvert un moyen bien simple de se guérir, qu'il enverra gratis à ceux qui souffrent. Adresser, J. H. REEVES, 78, rue Nassau, New-York. 4-40-1 an.

GEORGE YON,

MARCHAND DE PORCELAINES, PLUMBIER ET FERBLANTIER.

NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.



TOUT en remerciant mes nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral que j'ai reçu, j'ai le plaisir d'annoncer que je viens de recevoir un assortiment très-considérable de poêles d'hiver des patrons les plus nouveaux et le système le plus économique; aussi un assortiment de chaudières importées. Toutes commandes exécutées avec soin. Une visite est respectueusement sollicitée.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

Les effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur.

HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL.

4-27m

(Établi en 1859.)

POUDRE ALLEMANDE, SUBNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 4-30m.

\$50,000 VALANT

CONSISTANT EN

HARDÉS FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph.

4-27m

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE.

(Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE. MANUFACTURIÈRES ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.

On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude.

Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-25m

"L'OPINION PUBLIQUE."

Journal Politique et Littéraire

Publié tous les Jendis à Montréal, Canada.

Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT..... \$3.00 par année. Aux États-Unis..... 3.50 Par numéro..... 7 Centimes.

Envois par lettres enregistrées ou par ordre sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES: 10 Centimes la ligne pour chaque insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.

On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.

Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE—ATTENTION!

Les frais de Poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centimes par trois mois, payables d'avance au bureau de Poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centimes qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à L'OPINION PUBLIQUE ou aux Rédacteurs, No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Toute lettre d'affaires devra être adressée à GEORGE E. DESBARATS, seul chargé de l'administration du journal.

ACTE DE FAILLITE DE 1869

ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de

JOSEPH CALIXTE THAUVEITE, marchand, de Ste. Marthe, comté de Vaudreuil, Failli.

Je, soussigné, ANTOINE PHANÉUF, de Rigaud, comté de Vaudreuil, a été nommé Syndic en cette affaire.

Les créanciers sont requis de filer leurs réclamations devant moi, sous un mois. Avis leur est aussi par le présent donné que le Failli sus-mentionné a déposé à mon bureau un acte de composition et de décharge, signé par une majorité en nombre des créanciers du dit failli, représentant les trois quarts de la valeur de ses obligations, sujet à computation sur preuve de telle proportion; et si aucune opposition à cet acte de composition et de décharge n'est faite par écrit par un créancier ou des créanciers, dans l'espace de trois jours juridiques après la dernière publication de cet avis qui sera le 10ème jour de DÉCEMBRE prochain, 1873, Je, Syndic officiel, agirai d'après les termes du dit acte de "composition et décharge."

A. PHANÉUF.

Syndic Officiel.

Rigaud, 25 Nov., 1873.

4-28-2f—301

1873.

NOUVEAUX POÊLES DE PASSAGE A CHARBON.

L. J. A. SURVEYER.

524, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-24z

"The Canadian Illustrated News"

Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusement, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada.

Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an PAR NUMÉRO..... 10 Centimes

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.

Port: 5 centimes par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centimes la ligne, payable d'avance.

AGENCE GÉNÉRALE:

1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1

BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS:

319--RUE ST. ANTOINE--319

"THE CANADIAN PATENT OFFICE RECORD AND MECHANICS' MAGAZINE."

Le SOUSSIGNÉ vient de commencer la publication en langue anglaise, d'une revue mensuelle, portant le titre ci-dessus, destinée spécialement à faire connaître, au moyen de dessins et de spécifications les nouveaux brevets accordés par le Bureau des Patentes à Ottawa. Cette revue, publiée sous le contrôle immédiat et avec la sanction de l'Honorable Commissaire des Brevets pour la Puissance du Canada est appelée à faire un bien immense parmi les classes ouvrières et industrielles, et devrait se trouver entre les mains de tous ceux qui ont à cœur le progrès des arts et des sciences en ce pays. C'est une publication éminemment utile à tous: aux Inventeurs, aux Artisans, aux Manufacturiers, aux Entrepreneurs, aux Apothicaires et Pharmaciens, aux Agriculteurs.

La partie officielle ayant pour titre: "The Canadian Patent Office Record," se compose de 16 à 32 pages de dessins et spécifications des inventions brevetées à Ottawa: l'autre partie, non-officielle et qui est comme le complément de la première, est intitulée: "The Mechanics' Magazine," comprend 32 pages d'articles et nouvelles scientifiques et industrielles, illustrés à l'aide des procédés spéciaux à ma maison.

Le prix d'abonnement n'est que \$1.50 par année, payable invariablement d'avance. Pour cette baguelette on aura à la fin de l'année un magnifique volume de 600 à 650 pages de matières instructives et intéressantes sur les arts et métiers.

Des numéros spécimens sont fournis gratis sur demande.

GEORGE E. DESBARATS, Editeur-Propriétaire.

LEGGO & Cie.,

LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STEREOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHERS, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très-modiques.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.